

Schéma départemental de développement du loisir pêche du Gard **2019**





SOMMAIRE

I - Diagnostic du Schéma départemental de développement du loisir pêche du Gard

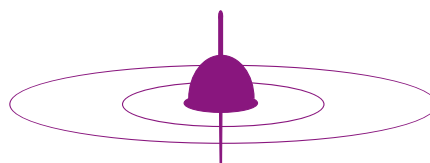
I. Le Département du Gard

- 1.1 Une situation géographique privilégiée
- 1.2 Relief et géologie
- 1.3 Le tourisme dans le Gard
 - 1.3.1 D'importantes richesses touristiques
 - 1.3.2 De nombreux visiteurs, pour un poids économique important
 - 1.3.3 Une offre d'hébergements diversifiée importante
- 1.4 Les politiques structurantes du territoire
 - 1.4.1 Politiques de développement durable et de protection des milieux naturels
 - 1.4.2 Politiques liées à la gestion des cours d'eau

II. La pêche dans le Gard

- 2.1 Potentiel halieutique départemental
 - 2.1.1 Espèces piscicoles
 - 2.1.2 Cours d'eau et plans d'eau
 - 2.1.3 Des études au service des populations piscicoles
- 2.2 Acteurs locaux
 - 2.2.1 Institutionnels : FNPF, ARPO, FD30, AAPPMA
 - 2.2.2 Dépositaires
 - 2.2.3 Guides de pêche
 - 2.2.4 Hébergements
 - 2.2.5 Entreprises
- 2.3 Economie de la pêche
 - 2.3.1 Poids économique de la pêche en Europe et en France
 - 2.3.2 L'économie de la pêche dans le Gard
- 2.4 Les outils de promotion de la pêche dans le Gard
- 2.5 Les animations, les Ateliers Pêche Nature
- 2.6 Les pratiques de pêche dans le Gard
 - retour sur le questionnaire





II - Fiches actions du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche du Gard

1. Développer le potentiel halieutique du Gard et adapter la réglementation

- 1 Adapter et optimiser la gestion piscicole, en appui sur les études scientifiques
- 2 Poursuivre la création de parcours spécifiques, labellisés
- 3 Adapter, homogénéiser et rendre plus lisible la réglementation départementale

2. Adapter et développer les moyens de communication

- 4 Développer les outils de communication numériques
- 5 Promouvoir le Gard auprès des pêcheurs étrangers

3. Favoriser la découverte, l'accueil, l'accès au loisir pêche et les partenariats

- 6 Former et informer les offices de tourisme, les hébergeurs, les guides de pêche
- 7 Créer et animer un véritable réseau autour des hébergements labellisés pêche
- 8 Conforter les APN existants, et développer de nouveaux APN
- 9 Diversifier les offres d'animation pêche
- 10 Développer les partenariats

4. Moderniser et structurer la vie associative

- 11 Dynamiser le recrutement au sein des AAPPMA
- 12 Accompagner la formation des bénévoles des AAPPMA

Philosophie et méthodologie d'élaboration du schéma gardois

Le travail mené depuis le début de l'année 2018 autour de ce Schéma de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP) a pour ambition de promouvoir le tourisme de la pêche dans le Gard. Les objectifs poursuivis sont multiples, il s'agit notamment de contribuer au développement économique du territoire, tout en continuant à préserver notre patrimoine naturel exceptionnel.

Le Gard est un territoire idéal pour la pratique de la pêche. Notre département offre une importante diversité de parcours, des Cévennes à la mer, permettant de déployer toutes les techniques de pêche modernes, à la recherche d'un grand nombre

d'espèces de poissons d'intérêt sportif pour le pêcheur : brochet, black-bass, thon, truite, sandre, silure, loup, chevesne, carpe, perche, daurade...

Il s'avère toutefois nécessaire d'agir efficacement pour continuer à promouvoir le Gard comme une destination pêche mieux reconnue, pour amener les jeunes publics à pratiquer cette activité, pour développer le potentiel halieutique du département, et pour contribuer à une meilleure structuration des associations. L'élaboration concertée du programme d'action du SDDLDP a pour ambition de répondre à ces différents enjeux.

Méthodologie d'élaboration du SDDLDP La réalisation du présent schéma a reposé sur 3 phases distinctes :

-La concertation territoriale : la Fédération de pêche du Gard a souhaité associer les forces vives du territoire dès le début de sa réflexion.

Des groupes de travail thématiques ont été mis en place : parcours de pêche et repoissonnement

- animation, promotion et communication
- tourisme pêche et accès au loisir
- réglementation et surveillance.

Des « réunions de zone » ont également été organisées, pour échanger sur les axes du SDDLDP et les réflexions d'action à projeter dans ce cadre sur les territoires concernés : le 13 mars 2018 zone Cévennes Sud ; le 20 mars zone Cévennes nord-est et Haute Gardonnenque ; le 22 mars zone Vidourle et Vistre ; le 28 mars zone Bas Gardon et Rhône aval ; le 17 avril 2018 pour la zone Cèze et Rhône amont.

Ces différents échanges ont permis d'expliquer la démarche aux partenaires territoriaux et ont contribué à la réalisation du diagnostic et des mesures opérationnelles

-La formalisation d'un diagnostic, en collectant des données auprès de nos

partenaires institutionnels (FNPF, INSEE, Gard Tourisme...) sur différentes thématiques (tourisme, économie de la pêche, patrimoine naturel du Gard...).

- La formalisation des fiches actions : se basant sur l'état des lieux et ces réunions de concertation,

4 axes stratégiques ont été définis :

- o Développer le potentiel halieutique du département et adapter la réglementation
- o Adapter et développer les moyens de communication
- o Favoriser la découverte, l'accueil, l'accès au loisir pêche et les partenariats
- o Moderniser et structurer la vie associative

12 fiches actions ont ensuite été formalisées, réparties dans chacun de ces axes stratégiques.

Ce SDDLDP se veut évolutif, dans une démarche d'amélioration continue. Confronté aux réalités du terrain, aux remarques des pêcheurs et de nos partenaires économiques ou institutionnels, l'adaptabilité de ce schéma sera l'une des clés de son succès.

I. Le département du Gard

1.1 Une situation géographique privilégiée

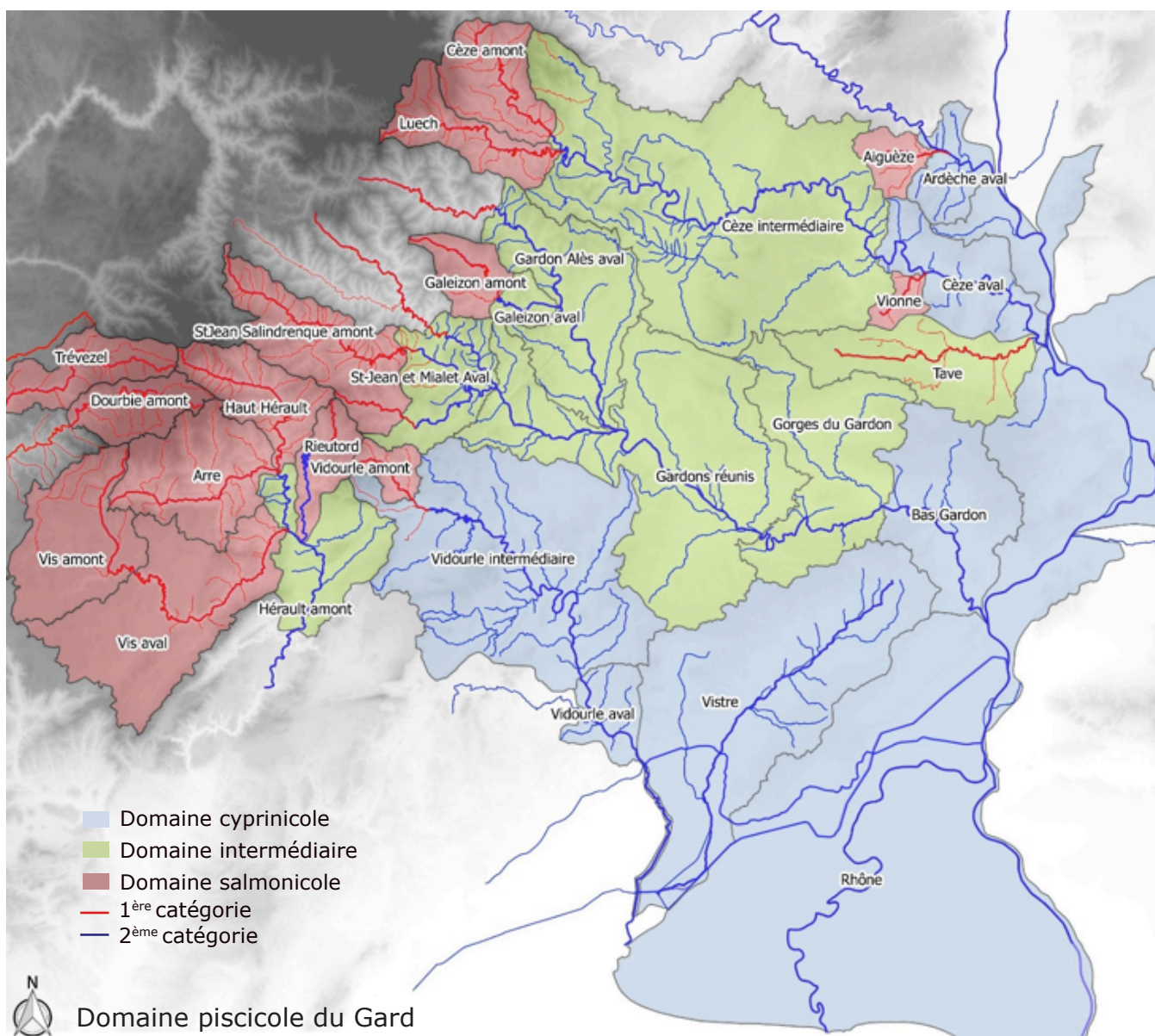
Le Gard est un département français de la région Occitanie qui tient son nom du Gard, la rivière qui le traverse (plus souvent appelée Gardon). Limitrophe des départements de l'Ardèche, du Vaucluse, de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère et des Bouches-du-Rhône, la position géographique du Gard est un réel atout.

Point de rencontre de 3 importantes régions françaises (l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), le territoire peut s'appuyer sur un réseau de desserte efficace : entre les autoroutes A9 et A54, son aéroport international, et la ligne TGV reliant Nîmes à Paris en moins de 3h.

Le département du Gard, d'une superficie de 5854 km², présente une diversité de paysages naturels remarquables ainsi que des paysages façonnés par l'Homme depuis l'époque romaine.

Le département peut être divisé en quatre grandes zones :

- Les Cévennes gardoises au nord-ouest,
- Les Costières de Nîmes au sud-est,
- La Garrigue au centre,
- La Camargue et la plaine rhodanienne au sud et à l'est.



1.2 Relief et géologie

La montagne est présente dans le département avec le point culminant des Cévennes gardoises, le mont Aigoual (1565 mètres). Le point culminant du massif des Cévennes dans son entier est le mont Lozère (1 699 mètres). Les Garrigues et Costières de Nîmes font la transition avec la Camargue et la plaine alluviale rhodanienne.

Le massif présente des paysages de roches spectaculaires et contrastés, entre les hautes parois de calcaire blanc des gorges qui scient les Causses, et les pentes cévenoles raides aux émergences schisteuses noires, grises ou rouille, qui brillent parfois d'éclats sombres à la faveur de lames et de paillettes de mica. Entre les deux apparaît le granit, aux tons plutôt chauds, lequel se délite en arènes, formant par endroits des sols d'aspect sableux. Autre structure géologique d'intérêt des Cévennes, le bassin houiller d'Alès est remarquable.

Cette diversité importante de roches sur un même massif induit une variabilité importante des caractéristiques physico-chimiques des cours d'eau. Certains ruisseaux et rivières ont une productivité importante par rapport à des cours d'eau plus acides sur un substrat de roches granitiques.

Si les Cévennes présentent une forte diversité de sols, les Garrigues et les Costières et la Camargue présentent elles aussi d'intéressantes variations de sols et de sous-sols.

On peut citer les barres gréseuses rouges marquant le paysage de la Bruguière et de La Bastide d'Engras par exemple ; les calcaires aux formes et textures diverses, tels que le calcaire jeune dense et tendre dit « pierre du Pont du Gard » ; ou même les dépôts alluvionnaires du Rhône ancien et récent.



Le Pont du Gard

1.3 Le tourisme dans le Gard

1.3.1 D'importantes richesses touristiques

Le Gard est une destination touristique de tout premier choix, avec 3 sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (l'Abbatiale de Saint-Gilles, les Causses et les Cévennes, le Pont du Gard), 3 Grands Sites de France (la Camargue gardoise, le Pont du Gard et le Cirque de Navacelles), 3 sites reconnus réserves mondiales de biosphère par l'Unesco (les Cévennes, les Gorges du Gardon, la Camargue). Le Gard est la 3ème destination touristique de l'Occitanie, avec également 6 villages de caractère (Lussan, Barjac, Vézénobres, Sauve, Dourbies, Aumessas) et 4 plus beaux villages de France (Aiguèze, La Roque sur Cèze, Montclus, Lussan).

Le département abrite par ailleurs 550 monuments classés patrimoine culturel et historique exceptionnel.

Le Gard, c'est aussi un patrimoine naturel exceptionnel, avec notamment 5 Réserves naturelles, plus de 4 000 ha d'Espaces Naturels Sensibles protégés par le Département, 43 sites Natura 2000, 160 km de voies navigables, 275 zones humides, 9000 km de sentiers balisés et entretenus...

La façade maritime gardoise de 23 km abrite le 1er port de pêche en Méditerranée (le Grau-du-Roi) et le 1er port de plaisance d'Europe par le nombre d'an-neaux (Port-Camargue).

1.3.2 De nombreux visiteurs, pour un poids économique important

Le tourisme représente 970 M € de chiffre d'affaire par an, pour près de 16 000 emplois. Il s'agit du 3ème pilier de l'économie du Gard, après l'agriculture et l'industrie. En 2017, ce ne sont pas moins de 1 500 000 touristes qui ont visité le Gard, une hausse de 4% par rapport à 2016.

La diversité des paysages favorisant un tourisme de plein air, une situation privilégiée au débouché de la Vallée du Rhône, l'attrait d'un climat méditerranéen offrent au Gard un attrait touristique de tout premier plan.

Non seulement pour les touristes français (provenant de la Vallée du Rhône et de Paris Ile de France notamment, les deux premières origines de la clientèle française), mais également pour les touristes étrangers, qui viennent souvent d'Europe du nord : Allemagne, Belgique et Pays-Bas...

1.3.3 Une offre d'hébergements diversifiée importante

Le Département du Gard dispose d'une capacité d'hébergements touristiques évaluée à 349 059 en 2017 : 90 064 lits en hébergements marchands, 238 862 lits en résidences secondaires.

Parmi les lits en hébergements marchands, 64% sont proposés par les campings et 12% par les hôtels, 15% sont des hébergements collectifs, 7% sont des meublés labellisés Clé vacances et gîtes de France, 2% sont des meublés classés.

Cette fréquentation représente 23 735 000 nuitées pour l'année 2017, soit environ 10% des nuitées régionales. 64% de l'ensemble de ces nuitées concernent les touristes, 36% des personnes habituellement présentes.

En 2017, 38% des nuitées étaient réalisées durant les 2 mois d'été : sur les dernières années, ce pic de fréquentation a tendance à diminuer, au profit des mois de mai, juin et septembre.

a. Hôtellerie de plein air

L'hôtellerie de plein air a représenté 3 606 006 nuitées entre mai et septembre 2017 (soit une hausse de 5% par rapport à 2016). La durée moyenne du séjour est de 6.46 jours. 40% de ces nuitées concernaient une clientèle étrangère. La répartition des nuitées étrangères par nationalité était la suivante en 2017 :

- Pays-Bas : 44% ;
- Belgique : 20.2% ;
- Allemagne : 19.1% ;
- Royaume-Uni : 6.5% ;
- Suisse : 5.8% ;
- Espagne : 1.2%, Danemark : 0.8%, Italie : 0.7%, autres pays : 1.5%, pays hors Europe : 0.2%.

b. Hôtellerie traditionnelle

Concernant l'hôtellerie traditionnelle, sur les 1 487 427 nuitées enregistrées en 2017, 41.8% étaient liées à des nuitées affaires, et 25% à des nuitées étrangères. La durée moyenne de ce type de séjour est de 1.69 jours.

21.3% de la clientèle étrangère provient d'Allemagne, 12% de Belgique, 11.2% d'Espagne, 10.9% d'Italie, 9.6% du Royaume-Uni, 7.6% de Suisse, 5.8% des Pays-Bas, et 7.6% des Etats Unis. Une hausse de 7.7% des nuitées étrangères liées à l'hôtellerie traditionnelle a été observée entre 2016 et 2017. A noter que 82% de la clientèle étrangère est européenne.





1.4 Les politiques structurantes du territoire

1.4.1 Politiques de développement durable et de protection des milieux naturels

L'Association Régionale Pêche Occitanie initie en 2019 des travaux dans le cadre du projet « Territoires d'Excellence ». L'objectif est de faire émerger des actions innovantes, portées par les Fédérations départementales de pêche de la région.

La Fédération de pêche du Gard est partie prenante et sera force de proposition pour permettre la promotion du loisir pêche sur le département.

La Région Occitanie travaille actuellement à la formalisation d'un SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Il s'agit d'un document de planification fusionnant plusieurs schémas régionaux, dont le Schéma Régional Climat Air Énergie et le Schéma de Cohérence Écologique.

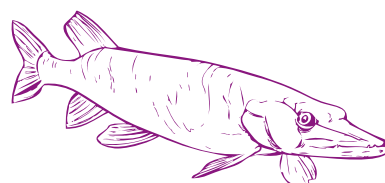
Le SRADDET définira notamment des orientations générales en termes d'aménagement du territoire, de gestion des espaces naturels et des cours d'eau.

Des données intéressantes pourraient également être à rechercher dans son diagnostic, en particulier sur le volet conséquences des changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques.

Ce SRADDET de l'Occitanie devrait être adopté dans le courant de l'année 2019. Gard Tourisme a récemment adopté son Schéma Départemental du Tourisme des Loisirs et de l'Attractivité 2018-2021, le Département du Gard souhaitant donner un nouvel élan au tourisme sur ce territoire.

La fiche action 16-4 de ce schéma est ainsi intitulée : « valoriser nos cours d'eau et développer le tourisme de pêche récréative en rivière, plan d'eau et bord de mer ».

Il y est notamment prévu d'« identifier les clientèles concernées par le tourisme halieutique, y compris en mer », mais aussi de « réaliser des outils de promotion et construire des offres de séjour ».





Le Département du Gard travaille actuellement à la réalisation d'un Schéma de Cohérence des Activités de Pleine Nature. La concertation engagée sur ce dossier vise à définir des préconisations de gestion ayant comme principaux objectifs : concilier la préservation des milieux aquatiques et les usages, concilier les différents usages entre eux, garantir la sécurité des pratiquants.

La Fédération de pêche du Gard est associée à ces travaux : la promotion du loisir pêche, la protection des milieux aquatiques font ainsi clairement partie des enjeux identifiés.

La phase de diagnostic vient de se terminer en février 2019. Un programme de mesures opérationnelles verra le jour au printemps 2019.

Le Conseil départemental a également réalisé en 2017 le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Gard. Parmi les enjeux identifiés lors du diagnostic de ce document, figurait en bonne place la restauration des cours d'eau et des zones humides. La politique du Conseil départemental sur les ENS a notamment pour objectifs de veiller à l'équilibre et au développement des territoires, d'intégrer les changements climatiques, dans une perspective globale

de développement durable. Il y a actuellement 17 ENS dans le Gard, couvrant près de 4000 hectares. Parmi ces sites, on retrouve à titre d'exemple les Gorges de la Cèze (sur près de 2800 hectares), le Cirque de Navacelles, la Ripisylve du Vidourle, les Gorges et massif du Gardon, les Marais de la Tour Charbonnière... La protection des ressources aquatiques fait donc partie intégrante de la politique ENS du Département, avec des enjeux liés de continuité écologique et de trame bleue en particulier.

Le Parc national des Cévennes s'étend sur une partie du Gard, et mène de nombreuses actions pour accompagner le développement durable du territoire, par exemple en dynamisant un tourisme durable.

Le Parc est également engagé pour gérer et protéger les espèces animales et végétales, et pour une gestion concertée des milieux naturels.

Des actions sont conjointement mises en œuvre par le Parc national des Cévennes et la Fédération de pêche du Gard.

A titre d'exemple, le suivi, la protection des écrevisses à pattes blanches, ainsi que la restauration d'habitats dans des zones dégradées, afin de contribuer à la recolonisation des milieux.

1.4.2 Politiques directement liées à l'eau

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 fixe un objectif de « bon état » pour l'ensemble des masses d'eau. Les plans de gestion adoptés par la France en application de la DCE sont les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et leur programme de mesure. Ces programmes sont révisés tous les 6 ans, et leur portée juridique est forte : les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau (les autorisations de travaux par exemple) doivent leur être compatibles.

Un SDAGE est formalisé pour chaque bassin hydrographique ; il y a 7 bassins en France métropolitaine. Le Gard est très majoritairement situé dans le bassin Rhône-Méditerranée.

A l'échelle plus locale du bassin versant, les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat) élaborent un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

C'est un document de planification qui fixe les objectifs généraux en matière de gestion des eaux. Dans le Gard, 4 SAGE sont approuvés (Ardèche, Gardons, Hérault et Tarn amont) et 2 sont en élaboration ou révision (Camargue gardoise et Vistre, nappes Vistrenque et Costières). Le contrat de rivière constitue la phase opérationnelle du SAGE : il s'agit d'un outil de programmation technique et financière à l'échelle d'un bassin versant ou d'une nappe. C'est un programme d'actions volontaire et concerté sur 5 ans avec engagement financier contractuel. Dans le Gard, 5 contrats de rivière sont mis en œuvre (Ardèche, Cèze, Gardons, Hérault, et Vidourle - source : site de la Préfecture du Gard, mis à jour le 13.06.2018).

Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des





ressources piscicoles (PDPG) est enfin le document de référence des structures associatives de la pêche de loisir depuis les années 1990 en termes de protection des milieux aquatiques et de gestion piscicole. C'est un document d'orientation et de gestion pour les AAPPMA, qui définit notamment les actions de restauration au niveau du département.

Dans le cadre d'une étude globale par grandes unités géographiques, le PDPG contribue à la connaissance de l'état fonctionnel des milieux aquatiques et propose un ensemble d'actions nécessaires à l'amélioration et à la protection des milieux et des ressources piscicoles. Cette expertise s'inscrit pleinement dans l'esprit des politiques locales (SDAGE, SAGE, contrats de rivières), nationales (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 notamment) et européennes (DCE) concernant la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le PDPG du Gard a ainsi été publié en février 2017, et préconise des actions à mettre en œuvre jusqu'en 2022 sur l'organisation de la gestion piscicole et de la protection du milieu aquatique.

Des Plans de Gestion Piscicole (PGP) sont actuellement formalisés par la Fédération de pêche du Gard et les AAPPMA. Les PGP sont la déclinaison locale (à l'échelle des AAPPMA) du PDPG et du SDDL. Ils répondent à une obligation réglementaire des AAPPMA de par leurs statuts d'association de protection de l'environnement et détenteurs de baux de pêche. Les plans de gestion piscicole sont des documents dans lesquels le détenteur d'un droit de pêche s'engage officiellement à mettre en œuvre un certain nombre d'actions dans l'intérêt général de protection, de mise en valeur du milieu aquatique, de développement des ressources piscicoles et dans un sens plus large de développement du loisir pêche.

II. La pêche dans le Gard

2.1 Potentiel halieutique départemental

Le Gard est un des rares départements français à proposer une diversité piscicole continentale regroupant pas moins de 50 espèces différentes, sur près de 1600 km de rivières de 1ère catégorie, 3400 km de cours d'eau de seconde catégorie et 23 km de littoral sur la côte méditerranéenne.

De nombreuses espèces de poissons ont une forte valeur halieutique, comme la truite fario, le barbeau commun, le gardon, la carpe, la perche, le brochet, le sandre, le black-bass ou le silure. Des Cévennes à la Méditerranée, de la Camargue au Rhône, les milieux aquatiques gardois sont riches et variés : torrents, ruisseaux, rivières, lacs, fleuves côtiers, canaux, grand fleuve, îles, ballastières, étangs, marais se succèdent dans un kaléidoscope de paysages pour la plupart préservés.

2.1.1 Cours d'eau et plans d'eau

Le réseau hydrographique du Gard s'organise à partir de quatre rivières principales :

- L'Ardèche, qui est localisée en limite nord du département ;
- La Cèze, rivière alimentée principalement par la Tave ;
- Le Gardon, avec ses deux branches principales : Gardon d'Alès et Gardon d'Anduze ;
- Le Vidourle, fleuve côtier qui se jette dans le Mer Méditerranée.

Elles prennent leur source dans les Cévennes (sauf l'Ardèche) et rejoignent le Rhône à l'est ou la mer au sud, en traversant le pays des Garrigues.

a. Massif de l'Aigoual et les Causses

La Vis : l'une des plus belles rivières de l'hexagone. Petit ruisseau encombré, elle ressurgit après Alzon en flots bouillonnants grâce aux sources de Lafoux. Après le somptueux cirque de Navacelle, la Vis traverse des gorges profondes. C'est le territoire des truites farios, sauvages.

L'Hérault : fleuve côtier. Première partie typiquement cévenole, schisteuse, classée en première catégorie de sa source jusqu'à sa confluence avec l'Arre. Configuration variée et intéressante : seuils, « gours », courants et cascades.

La Dourbie : seule rivière du Gard en versant Atlantique. Prend sa source en amont du pont des Vacquiers à côté de l'Espérou. Prairies et bois de hêtre magnifiques, jusqu'à la commune de Dourbies, puis dédale de gorges très difficiles d'accès. Cette agréable rivière de type granitique est peuplée de truites farios combattives. Cette partie du territoire abrite également l'Arre, le Trévezel (affluent de la Dourbie), le Rieutord et le lac des Pises (lac de 14 hectares situé sur le massif de l'Aigoual, en plein cœur du Parc national des Cévennes, uniquement peuplé de truites farios).

b. Les hautes vallées des Gardons

Le Gardon de Saint André de Valborgne : jolie rivière traversant l'un des plus beaux sites des Cévennes méridionales. Accès assez facile sur tout le parcours. Offre toutes les possibilités techniques au pêcheur de truites.



Le Gard (ou Gardon) est formé par la réunion de l'ensemble des Gardons (d'Anduze, d'Attuech, d'Alès et de Saint André de Valborgne), et constitue l'artère hydrographique

principale du département). Il dispose d'une réputation nationale pour ses carnassiers : brochets, black-bass, sandres et perches (dont quelques magnifiques spécimens).

Les carpistes prennent régulièrement des sujets de 5 à 15 kg, voire plus.

2 grands lacs sont également présents dans les hautes vallées des Gardons : le lac des Cambous de 16 ha, le lac de Sainte Cécile d'Andorge de 25 ha.

c. Le pays de haute Cèze

La haute Cèze est une rivière typiquement cévenole, sujette à des fortes crues, peuplée de truites sauvages, habituées à ces particularités hydrauliques et protégées par une nature préservée. Plus en aval, du barrage de Sénéchas à Saint Ambroix, se trouve une vaste « zone à barbeaux ». Les poissons blancs augmentent en densité au fur et à mesure que l'on descend vers l'aval. Localement, on y pêche truites farios (souvent de belle taille), ainsi que des brochets et même quelques jolies carpes dans les zones plus calmes.

Le lac de Sénéchas : barrage écrêteur de 28 ha, établi sur la Cèze et l'Homol. Cadre verdoyant et sauvage, propice aux sorties familiales, avec accès de pêche et espaces détentes. On y trouve du poisson blanc, divers carnassiers, et régulièrement de grosses truites et de magnifiques carpes.

De nombreux affluents de la Cèze sont également à parcourir, en particulier l'Homol, le Luech, mais aussi la Ganière, l'Auzonnet et l'Alauzène.



Lac de Sénéchas

d. Le val de Cèze et la vallée du Rhône

La basse Cèze : mosaïque d'habitats jusqu'à Bagnols-sur-Cèze : courants lents, radiers rapides et pools majestueux, quelques seuils. Myriade de vairons, blageons, ablettes, spirilins, goujons, hotus ou gardons. Gros chevesnes et parfois une belle fario (sur les affluents de la Cèze), à la mouche ou à l'ultra-léger. Remontée printanière des aloses rhodaniennes jusqu'à Chusclan. Brochets et sandres dans les retenues. Entre Bagnols et la retenue de Chusclan, la Cèze rejoint le Rhône : vaste étendue peuplée de carpes, black-bass et nombreuses autres espèces.

Le Rhône : entre Provence et Languedoc, ce large fleuve offre presque toutes les espèces de seconde catégorie. Au printemps, les aloses le remontent pour s'y reproduire. Pêche au coup traditionnelle dans les « caissons », petits plans d'eau formés par des digues.

Grosses brêmes, carassins, barbeaux, gardons et ablettes, carpes communes, carnassiers mais aussi gros silures.

Dans ce secteur nord-est du département, on trouvera également les contre-canaux du Rhône, la basse Ardèche et la Tave.

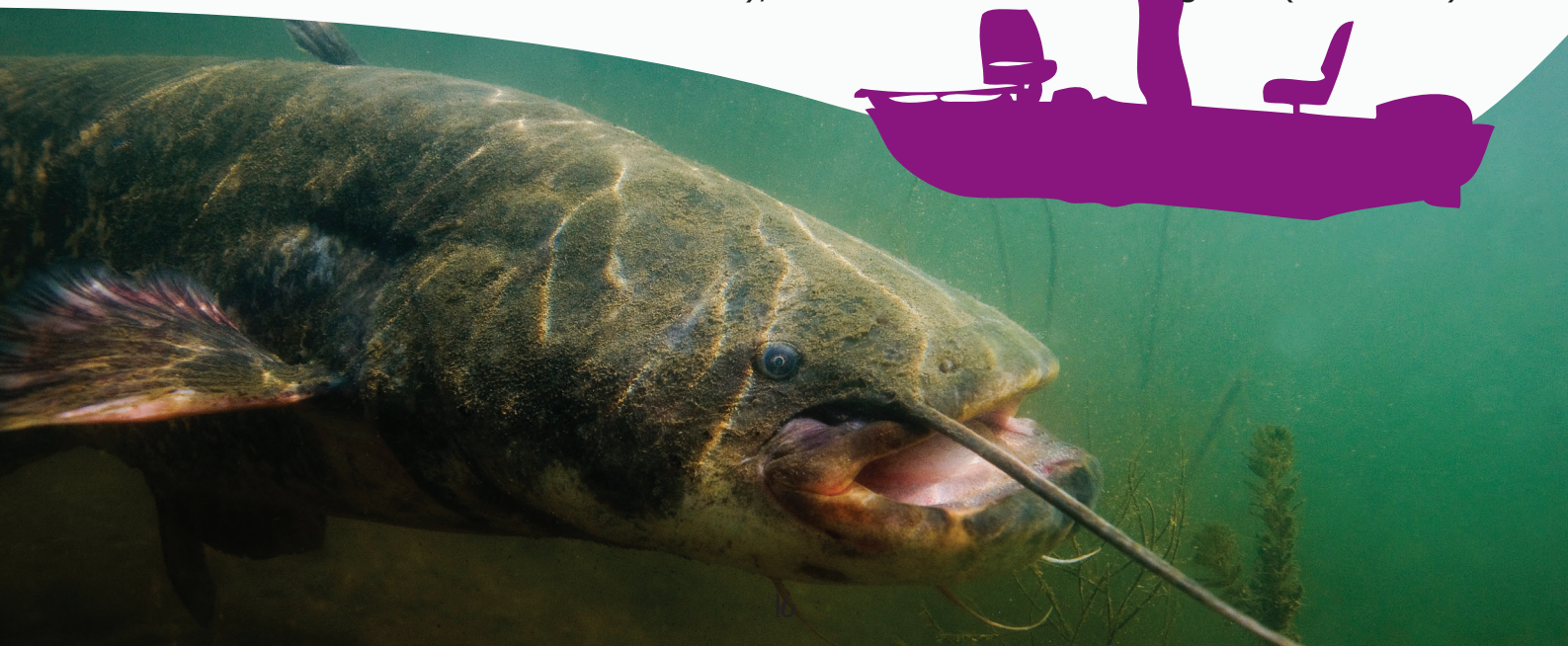
e. La basse vallée du Gardon et la plaine nîmoise

Le Gardon : les gorges du Gardon sont somptueuses et sauvages : 20 km d'un parcours de toute beauté. Barbeaux, chevesnes, perches, sandres et même, en aval des résurgences du seuil de la Beaume, quelques grosses truites fario, qui colonisent la rivière jusqu'au pont du Gard.

Après le Pont du Gard, le Gardon devient plus large et profond. Plusieurs seuils et retenues sont propices aux carnassiers : sandres et perches dans les fosses et courants, black-bass et brochets dans les obstacles de bordure. Quelques petits silures, mais surtout des carpes de plus de 20 kg dans ce secteur fort poissonneux.

Le Rhône : le fleuve préserve en aval de Beaucaire son caractère sauvages, avec presque tous les blancs et carnassiers en densités remarquables, avec de grosses captures régulières. Grâce aux efforts constants des gestionnaires, l'aloise du Rhône remonte à nouveau le fleuve et ses affluents au printemps pour y frayer.

Différents plans d'eau sont également présents sur cette partie du Gard : l'étang Praden (ancienne carrière de 4 hectares), la Lône d'Aramon (étang de 3 hectares, ancien bras mort du Rhône), le plan d'eau de la Valliguière (8 hectares, communique avec le Gardon à l'occasion des crues), le lac des Moulins à Bellegarde (1 hectare).



f. La petite Camargue et le littoral méditerranéen

Les lacs de Vergèze : ces 6 plans d'eau (d'une superficie globale de 30 hectares) ont été réouverts à la pêche en 2018, et proposent différents types de pêche : pêche au leurre des carnassiers (avec une zone prévue pour les float-tubes), pêche de la carpe (avec zone carpe de nuit), réservoir mouche.

Des aménagements ont récemment été effectués, comme la mise en place d'un sentier découverte et d'un ponton pour les personnes à mobilité réduite. Ces étangs disposent de jolies populations de carnassiers (brochets, perches, silures, black-bass), de grosses carpes ; des truites ont par ailleurs été installées dans le réservoir mouche.



Le Petit Rhône : petit frère du Rhône. Bifurque à Fourques pour rejoindre (via la Camargue) la Méditerranée. Environnement préservé, parcours sinueux, fosses profondes. Silures « records » connus dans tout l'hexagone. Méfiants, ces géants des eaux douces livrent de fantastiques combats. Nombreuses carpes, puissantes et musclées, sandres et poissons blancs en grande densité.

Le Vistre : drainant la plaine nîmoise, ce cours d'eau a subi d'importants aménagements de calibrage hydrauliques, défavorables à la biodiversité. De nouveaux travaux de reconquête écologiques sont en cours.

Le Canal des Capettes et le Canal du Rhône à Sète sont également dans cette zone sud du département.

g. Le pays du Vidourle

En amont de Saint-Hippolyte du Fort, **le Vidourle** abrite une intéressante petite population de truites fario.

Configuration variée, caractéristique des ruisseaux cévenols, où il n'est pas rare de ferrer quelques jolis poissons.

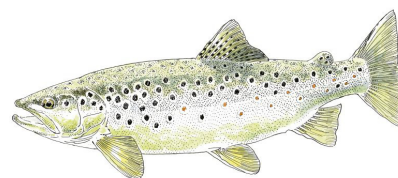
Dans son cours de 2nde catégorie piscicole, à partir de Sauve, le Vidourle présente un réel intérêt halieutique. Ce fleuve côtier typiquement méditerranéen, assez profond, rythmé de plusieurs seuils, dispose d'un fort intérêt pour la pêche sportive, notamment pour les amateurs de carnassiers. Les carpistes avertis pourront également se mesurer aux puissantes carpes communes, dont certaines dépassent les 20 kg.



2.1.2 Espèces piscicoles

Le Gard dispose d'une richesse piscicole importante. Des petits torrents cévenols, aux grandes rivières de plaine, jusqu'à l'arc méditerranéen donnant accès à la mer, le pêcheur pourra trouver de nombreuses espèces de poissons d'intérêt sportif.

Voici un panorama (non exhaustif) des principales de poissons à rencontrer dans le Gard.



La truite fario (salmo trutta fario)

Reine des eaux de première catégorie, la fario affectionne les eaux oxygénées et froides. La truite a un corps fusiforme, des nageoires très développées et une gueule largement fendue. Ce poisson de la famille des salmonidés mesure souvent 20-25 cm à l'âge adulte, mais on peut rencontrer des truites de plus de 60 cm pesant plusieurs kilos.

La truite fario est très recherchée dans le Gard. C'est plus précisément dans le nord-ouest du territoire, sur les ruisseaux et rivières descendant des Cévennes, que les pêcheurs cherchent des farios, sur plus de 1600 km de rivières classées en première catégorie.



Le chevesne (*Leuciscus cephalus* L.)

– également appelé cabot ou chabot



On retrouve ce poisson dans les eaux de seconde catégorie et dans des eaux courantes proches des zones de première catégorie. Son corps est allongé et de forme cylindrique, sa tête est massive et ses lèvres épaisses. Le dos du chevesne est de couleur brunâtre, ses flancs sont brillants et son ventre gris jaunâtre.

Le chevesne est omnivore, et peut se nourrir d'insectes, de larves, de vers, de fruits... C'est l'une des raisons qui explique son succès auprès des pêcheurs, même si le chevesne sait aussi se montrer méfiant. Il s'agit d'une espèce peu exigeante à large spectre de répartition. La reproduction a lieu d'avril à juin sur substrat graveleux ou végétal.

Le brochet (*Esox lucius*)



Ce prédateur hors-pair a un corps élancé, un museau plat et large, dont le museau compte près de 700 dents acérées. Son corps teinté de jaune et de vert mesure en général entre 40 et 80 cm, mais peut dépasser le mètre : son poids peut alors être de plus de 15 kg.

La présence de brochet est importante dans les écosystèmes aquatiques : il contribue aux équilibres biologiques de nos eaux. Le brochet reste l'un des poissons les plus courtisés dans le Gard : on le retrouve dans la plupart des cours d'eau de seconde catégorie (Vidourle, Cèze, Gardon,...), sur les canaux ainsi que sur de nombreux plans d'eau de seconde catégorie.

Le black-bass (*Micropterus salmoïdes*)



Le black-bass, aussi appelé achigan à grande bouche, est un poisson d'eau douce originaire d'Amérique du Nord. L'achigan apprécie les eaux lentes, stagnantes et pas très froides. C'est un carnivore opportuniste, dont le régime alimentaire varié dépend aussi de sa maturité.

Lors de la reproduction, les femelles émettent les œufs sur le nid préparé par le mâle. Ce dernier garde ensuite les œufs ou alevins quelques semaines en chassant tout intrus. Les mois de mai et juin font partie de la période de reproduction de cette espèce : il est interdit de pêcher le bass à cette période.

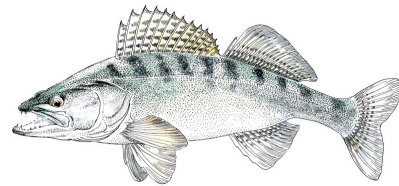
Le black-bass est un poisson très apprécié par de nombreux pêcheurs aux leurres, car c'est un poisson agressif et combatif. Le Vidourle jouit ainsi d'une belle réputation pour ses populations de black-bass, depuis maintenant près de 30 ans. Cette espèce est également bien implantée sur le Gardon, sur les étangs de Vergèze, et sur la multitude de canaux et de roubines en Camargue.

Le silure (*Silurus glanis*)



Le silure est un poisson originaire d'Europe de l'est, introduit en France à la fin du XIX^{ème} siècle. Son expansion dans les cours d'eau de l'hexagone est rapide et impressionnante. Il s'agit d'un poisson parfois décrié, accusé de provoquer des désordres biologiques (ce que la majorité des études récentes ne démontre pas). De par ses dimensions qui peuvent devenir impressionnantes (plus de 2.50 mètres pour près de 100 kg), le silure est depuis quelques années très recherché par de nombreux pêcheurs, et le Gard reste une destination reconnue pour ce poisson. Le Rhône, le Canal du Rhône à Sète, le Vistre ou le Petit Rhône proposent par exemple des biotopes favorables à son développement.

Le sandre (*Sander lucioperca*)



Ce prédateur aux dents acérées et à la nageoire dorsale épineuse peut atteindre une taille plus que respectable, approchant parfois le mètre pour plus de 10 kg. Le sandre apprécie les zones lentes et calmes, se nourrit de poissons, mais aussi de larves et d'insectes, avec une activité souvent crépusculaire. Sa période de reproduction s'étend d'avril à juin.

La capture de ce poisson peut se révéler difficile, tant le sandre est un poisson imprévisible. Le Gard abrite de belles populations de sandres sur le Petit Rhône, le grand Rhône, la basse Cèze notamment.

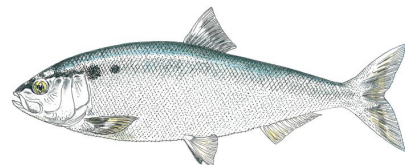
La perche (*Perca fluviatilis*)



Facilement reconnaissable avec ses rayures verticales et ses nageoires rouge orangé, la perche se déplace souvent en bancs regroupant des individus de même taille. Poisson carnivore vorace au régime alimentaire varié, la perche adulte mesure environ 25 cm, mais il n'est pas rare de croiser des spécimens de plus de 45 cm pour près de 2 kg.

La perche est l'un des poissons les plus présents dans l'hexagone et dans le Gard. Il est ainsi possible de retrouver ce joli carnassier sur de nombreux secteurs : la basse Cèze, le Gardon, le Vidourle, les étangs de Vergèze...

L'alose feinte (*Alosa fallax*)



L'alose feinte est un poisson migrateur amphihalien de la famille des clupéidés endémique au bassin méditerranéen. L'alose vit sur le plateau continental et en zone littorale et se reproduit en eau douce, potentiellement à plusieurs centaines de kilomètres de l'embouchure.

Lors de l'acte de reproduction, les aloses se manifestent en surface en effectuant des déplacements circulaires et en frappant l'eau de leur nageoire caudale afin de créer un tourbillon qui favorisera la fécondation des œufs (appelé « bull »).

Des études sont régulièrement menées sur ce poisson par la Fédération de pêche

du Gard et ses partenaires (Agence de l'Eau, Association Migrateurs Rhône Méditerranée notamment) : l'objectif est de contribuer au développement des populations d'aloses sur le bas Rhône et ses affluents (Gardon, Cèze, Ardèche), mais aussi sur le Vidourle. L'alose feinte est un poisson recherché par certains pêcheurs, notamment réputé pour sa combativité.

2.1.3 Des études au service des populations piscicoles

La Fédération de pêche du Gard réalise des travaux scientifiques qui visent à mieux connaître les écosystèmes aquatiques. Les objectifs poursuivis sont multiples : protéger les milieux aquatiques, acquérir de la connaissance en termes de biodiversité, contribuer à une meilleure gestion piscicole en apportant des informations sur les peuplements piscicoles et leurs habitats.

Un réseau de pêche électrique est ainsi mis en place par la Fédération, pour pouvoir recenser les poissons du Gard. Ces informations alimentent une banque de données importante pour l'organisation de la gestion piscicole.

Un réseau de sondes est par ailleurs déployé sur l'ensemble du territoire : il s'agit d'acquérir de l'information sur les températures des différents bassins versants du Gard.

La Fédération s'intéresse au suivi d'autres espèces : écrevisses à pattes blanches (en lien avec le Parc national des Cévennes), barbeau méridional (en soutien de l'Université d'Aix-Marseille), alose,... Des études sont également menées sur la continuité écologique, afin de décloisonner les rivières (obstacles à l'écoulement), pour restaurer ou recréer des habitats.



2.2 Acteurs locaux

2.2.1 Institutionnels :

FNPF, ARPO, syndicats de rivière, AAPPMA, Fédération départementale

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique français. La FNPF porte ainsi des actions liées à la biodiversité aquatique et à l'éducation à l'environnement. En appui notamment sur un réseau de 94 fédérations départementales de pêche, 3700 AAPPMA, 6 Unions de Bassin, 12 associations régionales, la FNPF travaille également sur le développement du loisir pêche (formalisation du Schéma national de développement du loisir pêche, subvention et appui à de nombreux projets portés sur le territoire).

L'Association Régionale Pêche Occitanie (ARPO) : les associations régionales ont pour missions de développer l'attractivité pêche au niveau régional et de nouer des coopérations avec les régions sur différentes thématiques (biodiversité, valorisation de l'apport de l'activité pêche au développement des territoires, coordination des propositions dans le cadre des instances régionales...).

Les syndicats de rivière regroupent les collectivités territoriales compétentes géographiquement sur un bassin versant, avec comme objectif de mener toutes les actions concernant la gestion d'un cours d'eau et de ses affluents (travaux d'entretien, travaux de restauration des milieux, animation de la politique locale sur ces dossiers...). Partenaires importants de la fédération départementale de pêche, plusieurs syndicats de rivières sont impliqués sur la gestion des cours d'eau gardois : EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) des Gardons, EPTB du Vistre, EPTB Vidourle, Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon, Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin versant de la Cèze, Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault, Syndicat Mixte pour l'Aménagement des bassins versants du Gard Rhodanien, Syndicat Mixte du Tarn Amont, SIVU Gange Le Vigan.

Le Gard peut s'appuyer sur un réseau de **26 AAPPMA** (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) qui maillent le territoire. Ces associations ont pour mission de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole conforme aux orientations fixées par la Fédération départementale via le PDPG. Les AAPPMA contribuent à la protection des milieux aquatiques, exploitent les droits de pêche qu'elles détiennent, et participent également à la surveillance de la pêche

La Fédération de pêche du Gard a un rôle de coordination de l'ensemble des acteurs sur le territoire du Gard. La Fédération poursuit plusieurs objectifs : promouvoir le développement du tourisme pêche, protéger les ressources piscicoles et les milieux aquatiques, éduquer et informer en matière de protection des milieux aquatiques... Une équipe de 9 salariés travaille sur ces missions.

La Fédération dispose d'un service d'agents de développements « garderie ». Ceux-ci sont commissionnés sur la quasi-totalité du territoire, afin d'exercer une mission de police de la pêche. Deux gardes fédéraux sont ainsi soutenus dans leurs missions par un réseau de gardes AAPPMA bénévoles (une trentaine de gardes pêche particuliers sur le territoire). Les agents de développement dressent en moyenne entre 80 et 100 procès-verbaux annuellement.

2.2.2 Dépositaires

Près de 80 dépositaires permettent l'achat de carte de pêche, et peuvent donner de la documentation sur la pêche dans le Gard. Autant de relais d'informations répartis sur l'ensemble du territoire. La liste complète des dépositaires (classés selon les AAPPMA) est à retrouver sur le site de la Fédération : <http://www.pechegard.com/les-aappma-gard-30/>.

2.2.3 Guides de pêche

En 2018, de nombreux guides de pêche officient sur le département. La diversité des prestations proposées reflète la richesse du patrimoine piscicole gardois. Certains professionnels offrent des guidages dans les torrents cévenols à la recherche des truites. D'autres guides sont spécialisés dans la recherche de carnassiers en plans

d'eau, sur le Rhône ou les parties aval des cours d'eau. Il est également possible de pêcher en mer sur le littoral gardois, à la recherche de thons, calamars, loups ou autres maquereaux...

Une liste de six guides de pêche est à retrouver dans différentes publications de la Fédération, et en particulier sur le site Internet :

<http://www.pechegard.com/guides-de-peche-dans-le-gard/>.

2.2.4 Hébergements

La Fédération de pêche du Gard a entrepris de développer et promouvoir les hébergements labellisés pêche. Il s'agit de pouvoir proposer aux pêcheurs des hébergements de qualité, répondant à leurs demandes spécifiques liées à la pêche (local, proximité de lieux de pêche...).

C'est à ce jour 13 hébergements qui sont à disposition des pêcheurs sur l'ensemble du département: <http://www.pechegard.com/hebergements-labellises-peche-dans-le-gard/>.

Les hébergements proposés sont situés à Valleraugue, Avèze, Saint André de Majencoules, Saint André de Valborgne, Notre Dame de la Rouvière, Lasalle, Montfrin, Saint Ambroix, Lézan, L'estrechure et Saint André de Roquepertuis.



2.2.5 Entreprises

La Fédération de pêche du Gard entretient depuis plusieurs années des partenariats avec des entreprises, en particulier avec la Compagnie Nationale du Rhône et ENEDIS. Des conventions sont signées avec ces deux entreprises, permettant de mener des actions de sensibilisation à l'environnement, de financer des travaux de restauration, ou de mettre en valeur une partie du patrimoine piscicole gardois.

2.3 Economie de la pêche

2.3.1 Poids économique de la pêche en Europe et en France

Une étude a été réalisée en 2014 par la FNPF, intitulée : « Impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France ».

Selon ces travaux, la pêche compte près de **1 400 000** adhérents ; **40 000** bénévoles sont ainsi mobilisés sur l'ensemble du territoire, soit l'équivalent de **3500** équivalent temps plein.

Cette étude montre aussi qu'en 2011, un pêcheur dépensait en moyenne **681€/an** pour sa pratique habituelle : **155€** en matériel (cannes, moulinets), **130€** pour les consommables (appâts, leurres, hameçons, etc.), **116€** en nautisme (embarcation, sondeur...), **44€** en matériel de confort (bottes, vêtements spécifiques), **20€** en achats de livres et magazines.

A noter aussi, l'importance des dépenses non spécifiques à la pêche, mais qui n'auraient pas lieu sans l'activité de pêche : **145€** de déplacements et **55€** en restauration.

D'un point de vue global, la pêche associative de loisir dépasse les **2 milliards d'euros** d'impact économique ; avec par exemple **462 millions** d'euros liés au matériel de pêche, **510 millions** d'impacts induits (globalement lié à la dépense des salaires versés aux employés des activités directes ou indirectes), **190 millions** liés à l'hébergement / restauration, **200 millions** liés aux transports.

Une étude réalisée à l'échelle européenne en 2017 par des chercheurs du Conseil International pour l'Exploration de la Mer montre d'autres résultats intéressants. Les scientifiques ont estimé le nombre de « pêcheurs récréatifs » en Europe, qui serait de l'ordre de **8.7 millions**.

En France, on dénombrait ainsi **791 000** pêcheurs sur les côtes atlantiques, et **528 000** pêcheurs sur la façade méditerranéenne. Chacun de ces pêcheurs français pratiquerait la pêche en moyenne **6.79** jours par an.

Les différentes enquêtes menées par les chercheurs ont également permis d'évaluer les dépenses des pêcheurs liées à cette pratique de la pêche. Près de **785 millions** d'euros seraient ainsi dépensés en France chaque année pour cette activité.

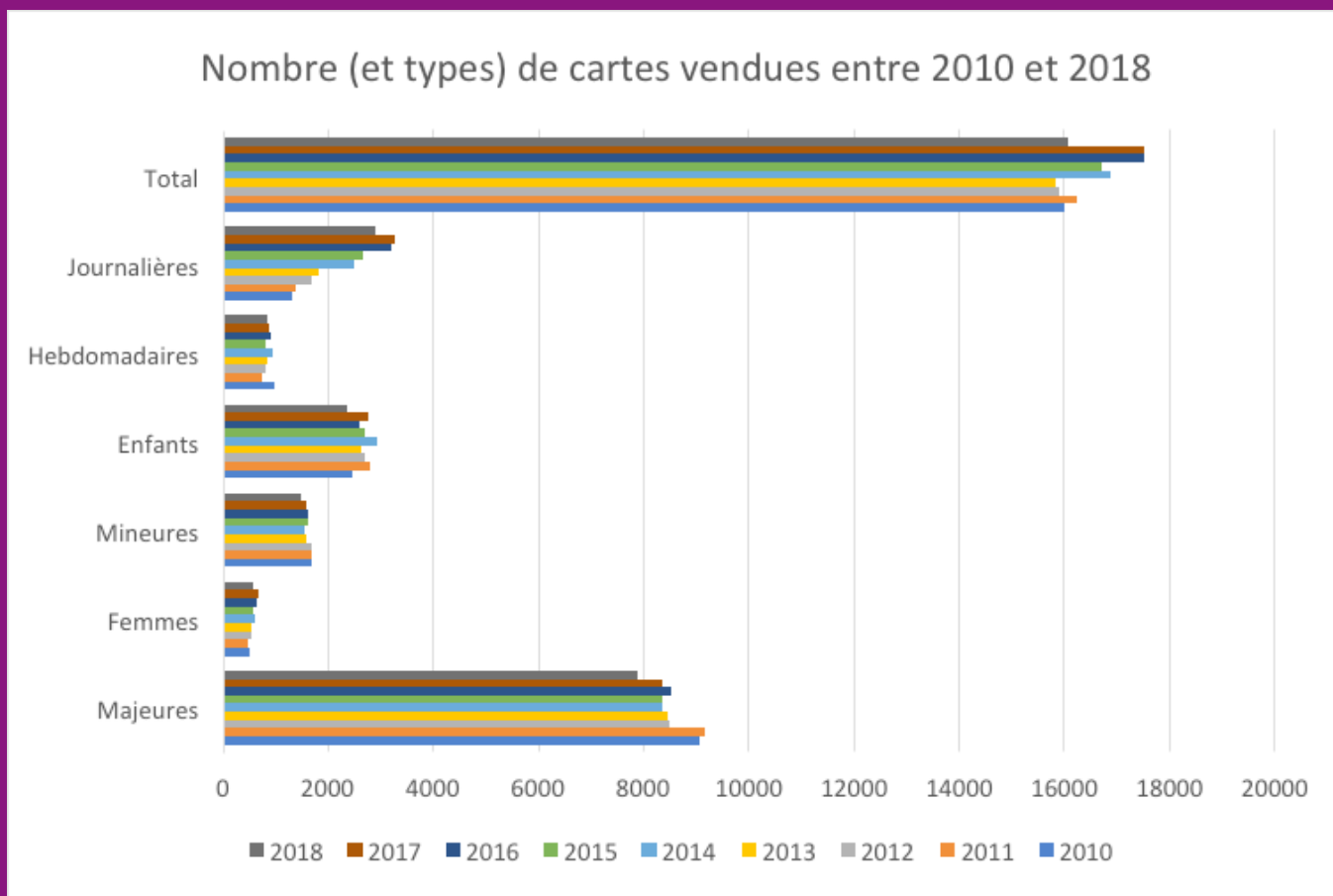
Selon cette étude, il est estimé qu'en moyenne le pêcheur récréatif français dépense **595€** par an. A l'échelle européenne, ces dépenses s'élèveraient à **5.9 milliards d'euros**.

Pour les autres pays d'Europe, quelques chiffres méritent d'être relevés. A titre d'exemple **33 %** de la population norvégienne et **31.5 %** de la population islandaise sont considérés comme étant des pêcheurs récréatifs (il s'agit du « taux de participation », évalué à **2.06 %** pour la France).

Un pêcheur portugais irait à la pêche près de **37** jours par an, un pêcheur espagnol serait au bord de l'eau environ **30** jours par an. Concernant les dépenses effectuées pour cette activité, les britanniques se distinguent : un pêcheur récréatif irlandais dépenserait plus de **1600€** par an, ses voisins du Royaume Uni plus de **1700€** par an.

On comprend bien que ce secteur d'activité soutient des milliers d'emplois en France et à travers l'Europe.

2.3.2 Economie de la pêche dans le Gard – ventes de cartes de pêche



Chiffres des ventes de cartes de pêche entre 2010 et 2018

On constate une baisse significative des ventes de cartes de pêche entre 2017 et 2018, pour tous les types de cartes. D'autres tendances sont également à relever sur ce tableau :

- Le nombre de cartes personnes majeures est stable entre 2013 et 2017 (2016 avait un nombre de cartes majeures plus élevé) ;
- Le nombre de cartes journalières vendues est en constante augmentation depuis 2010 jusqu'en 2017
- Depuis 2015, le nombre de cartes mineurs vendues est en diminution ;
- Le nombre de cartes découverte femme vendues a augmenté entre 2011 et 2017.

2.4 Outils de promotion de la pêche dans le Gard

La Fédération de pêche du Gard s'attache à promouvoir la pêche sur son territoire. Différents outils sont développés, et le présent schéma déterminera quels moyens supplémentaires il convient de mettre en œuvre pour améliorer la promotion de la pêche dans le Gard.

Le site Internet de la Fédération a été refait en 2016. Cette deuxième version est à présent responsive (adaptée à l'affichage sur tablettes et smartphones), et donne notamment des informations sur les acteurs gardois de la pêche (AAPPMA, hébergements,

guides de pêche...), sur les actualités et événements, sur les travaux menés par la Fédération.

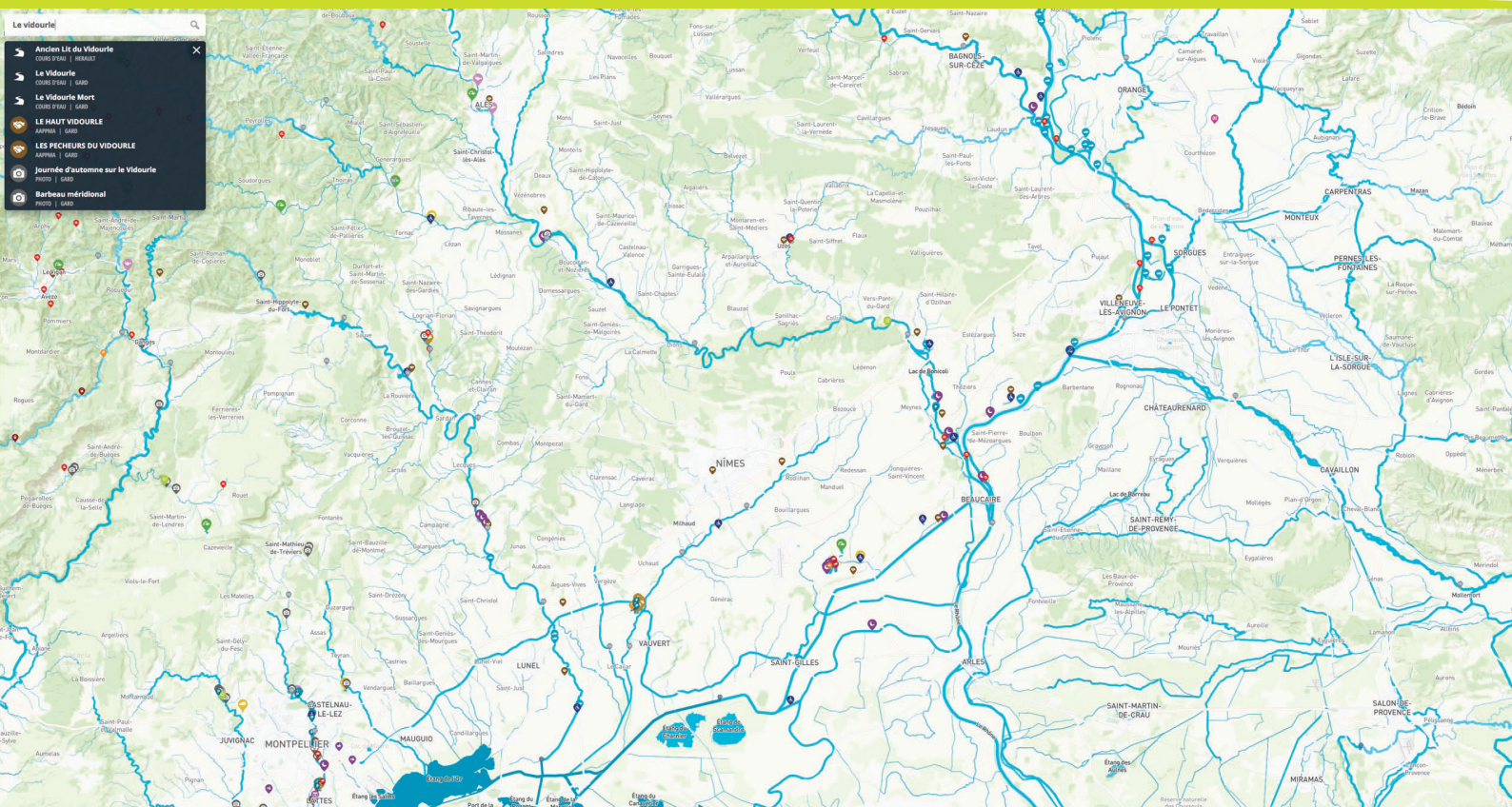
Depuis mars 2017, 87 000 visiteurs ont lu 303 000 pages du site Internet de la Fédération, avec une durée moyenne des sessions de 2.15 minutes. Depuis le printemps 2018, le nombre moyen de visiteurs par jour est compris entre 120 et 200, avec entre 300 et 500 pages vues par jour.

Une **newsletter** est publiée mensuellement auprès des 2000 abonnés depuis septembre 2016, permettant de renseigner les pêcheurs sur les actualités du mois. Cette newsletter propose également des conseils sur des techniques de pêche, et donne la parole aux **AAPPMA**, qui peuvent publier des informations spécifiques à leur territoire et à leur association.

Les jours de publication de la Newsletter, le nombre de pages lues et d'utilisateurs connectés explose, avec par exemple de très gros chiffres le 6 mars 2018 (967 utilisateurs, 2617 pages vues) et le 29 avril (914 utilisateurs, 2332 pages vues).

Géopêche est une carte interactive, gratuite et accessible à tous : depuis son ordinateur, sa tablette, son smartphone... Très utile pour avoir des informations sur les règles de pêche directement au bord de l'eau. Tous les points d'intérêts à connaître sont recensés sur cette carte : réserves de pêche, parcours « No-kill », parcours carpes de nuit, postes PMR, parcours labellisés, dépositaires de cartes... Ces informations, régulièrement mises à jour, sont à retrouver sur <https://www.geopeche.com/>.

Entre janvier et novembre 2018, 21 000 sessions ont été ouvertes sur Géopêche par des internautes souhaitant avoir des informations sur le Gard (dont 12 000 visiteurs uniques). Le temps de lecture moyen est de 2 minutes et 45 secondes. Ces 21000 sessions nous placent en deuxième position des départements les plus consultés (sur une douzaine de fédérations).



La carte interactive proposée sur Géopêche

La Fédération départementale de pêche publie chaque année le **dépliant consacré aux règles de pêche** (édité en 15 000 exemplaires). Son format de poche permet aux pêcheurs de l'amener partout.

Il est distribué gratuitement par chaque dépositaire de pêche. 2 autres brochures ont récemment été réalisées : « Pêchez dans le Gard » présente depuis fin 2017 différentes entités géographiques gardoises pouvant répondre aux attentes des pêcheurs : Les Cévennes, la Vallée du Rhône, la petite Camargue, la pêche sur les lacs de barrage, la pêche sur les étangs de Vergèze.

Depuis janvier 2019, un nouvel outil a vu le jour : une brochure présentant la pêche dans le Gard « au sens large » : informations sur les hébergements labellisés, les guides de pêche travaillant sur le territoire, sur les AAPPMA, sur certains parcours labellisés...

Ce dernier dépliant a été imprimé à 5000 exemplaires, notamment distribués dans les offices de tourisme.

Cette brochure se veut avant tout utile aux pêcheurs, et donne pour les principales espèces de poisson d'intérêt sportif dans le Gard, des idées de cours d'eau et de plans d'eau à prospecter.

PÊCHE SUR LES LACS DE BARRAGE
Avec ces deux lacs... National des Cévennes... destination privilégiée...
A deux pas du Gard... des Camboux... fraîcheur a remp...
Sur le barrage... belle populat...
Sur le Séné... tionnent les... catégorie...
Plus en s... formidab...
Les ber... font d... chaque...

PÊCHE SUR LES ETANGS DU MAS D'ARNAUD
Paradis de la pêche de la carpe (3 records dans le top 1 France), les étangs du Mas d'Arnaud se situent aux portes de la Camargue (commune de Vergèze).
Plus de 80 plans d'eau d'une superficie de 80 hectares au total. Un lieu unique pour les passionnés de pêche. Un lieu unique pour les passionnés de pêche. Un lieu unique pour les passionnés de pêche.

PÊCHEZ...

LES CÉVENNES
Avec plus de 1600km de rivières de première catégorie, les Cévennes offrent un terrain de jeu pour les pêcheurs en recherche d'authenticité et de nature sauvage.
Sur sa partie ouest, la Vis aux eaux cristallines, ravira tous les passionnés de pêche à la mouche et au lancer.
Si la population de truites présente est parmi la plus importante de France (4 truites au mètre), la limpidité des eaux et la méfiance des poissons sauvages font de la Vis, une des rivières les plus techniques de l'hexagone.
Plus au nord, sur le Mont Aigoual, la Dourbie et ses nombreux affluents combleront les pêcheurs de tous niveaux.
Des ruisseaux de montagne jusqu'aux gorges accidentées, tous les paysages sont propices à la découverte d'une nature épargnée.
Plus à l'est sur les contreforts de la Vallée Borgne, c'est le Gardon qui coule à travers un chaos granitique.
Le patrimoine et les traditions Cévenoles ont façonné cette vallée où pêche à la truite rime avec art de vivre.

LA VALLÉE DU RHÔNE
Du nord au sud, avec ses paysages de garrigue, la vallée du Rhône est empreinte d'une histoire vieille de plus de 2000 ans.
Depuis Saint Ambroix, la Cèze déroule ses méandres jusqu'au village de l'Ardoise où elle rejoint le grand Rhône.
Dans cette vallée karstique, la rivière offre une grande richesse alimentaire aux poissons blancs et aux carnassiers sur sa partie basse.
Plus au sud, un autre tributaire vient grossir les rangs du Rhône, c'est le Gardon. Du Pont du Gard jusqu'à Comps, silure au monde.
En aval, le grand Rhône abrite la plus grosse population de records.
Le Petit Rhône quant à lui nous offre une générosité sans égal. Ses méandres sauvages entourés d'une faune et d'une flore incroyables sont le paradis des pêcheurs de gros sandres.

LA PETITE CAMARGUE
De l'ouest du petit Rhône jusqu'au Grau du Roi, la petite Camargue est une niche écologique unique où prospère des milliers d'oiseaux et de poissons.
Ce territoire rural reconnu pour sa qualité exceptionnelle est une région à découvrir ou à redécouvrir en toute saison.
Le Vidourle, qui descend des Cévennes est un fleuve incontournable pour la traque des carnassiers. À partir du village de Sommières, c'est le blacks bass qui règne en maître. Ce cours d'eau, façonné par les crues, offre une nourriture abondante à la gentille piscicole. Les arbres immergés et les bancs de nénuphars sont autant de postes à carnassiers.
Plus en aval, c'est le canal du Rhône à Sète qui sillonne la Camargue où les sandres et brochets côtoient les daurades et lous remontés du Ponant.

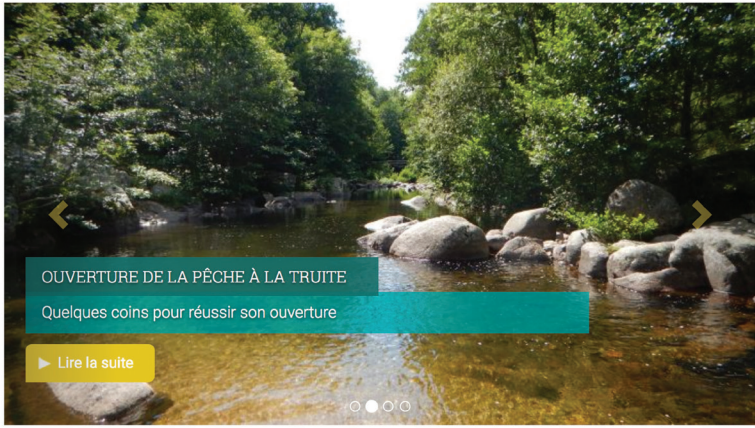
Pêcher dans le Gard

www.pechegard.com

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

30

28



OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA TRUITE
Quelques coins pour réussir son ouverture
Lire la suite

Tapez votre recherche ...

LA CARTE DES COURS D'EAU GARDOIS



LE GUIDE RÉGLEMENTAIRE 2019



BIENVENUE SUR LE SITE DE LA FÉDÉRATION DU GARD POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Toute l'année restez en contact avec l'actualité « pêche » en vous inscrivant à la newsletter de la Fédération de Pêche du Gard. C'est simple, pratique, gratuit: vous recevrez tous les mois par e-mail les dernières actualités de votre Fédération départementale, coins de pêche, concours, réglementation, ...

FLASH INFO
Réglementation: ce qui change en 2019



Fédération de Pêche du Gard

- Accueil
- À propos
- Photos
- Vidéos
- Communauté
- Publications
- Infos et publicités
- Créer une Page



J'aime déjà Déjà abonné(e) Créer une collecte de fonds Envoyer un message

Créer une publication
Écrivez une publication...
Photo/Vidéo Identifier de... Je suis là

Communauté
Invitez vos amis à aimer cette Page
2 629 personnes aiment ça
2 735 personnes suivent ce lieu
Jonathan Cartier-Lange et 11 autres amis aiment ça

Photos

Le compte Facebook de la Fédération est suivi par plus de **2500** personnes, et permet également de relayer les actualités du territoire, les newsletters, tout en donnant de la visibilité à la pêche dans le Gard.

Le compte Instagram de la Fédération a été ouvert le 18 octobre 2018 : fedepeche_gard. 20 photos y ont depuis été publiées entre octobre 2018 et février 2019. Ce compte avait environ **560** abonnés (pour **690** abonnements) au mois de mars 2019. En décembre 2018, une série de publication a par exemple été consacrée aux guides de pêche du département : une photo par guide (qui a accepté la démarche), avec un texte explicatif de l'activité de chacun.

Des communiqués de presse sont par ailleurs régulièrement transmis aux correspondants locaux des quotidiens régionaux, ainsi qu'aux magazines nationaux (voire internationaux). Pour chaque « manifestation d'envergure », l'objectif est d'inciter ces différentes rédactions à publier des articles sur les actions proposées sur le territoire du Gard.

2.5 Les animations et les Ateliers Pêche Nature

Ce sont actuellement 5 Ateliers Pêche Nature (APN) qui fonctionnent plus ou moins régulièrement sur le Gard :

- A Gallargues, tous les mercredis (10 € par session pour les participants) ;
- A Alès, tous les samedis (15 € par trimestre) ;
- A Le Vigan, pendant les vacances (60 € par an) ;
- A Bellegarde, tous les samedis ;
- A Uzès, 1 fois par mois (gratuit).

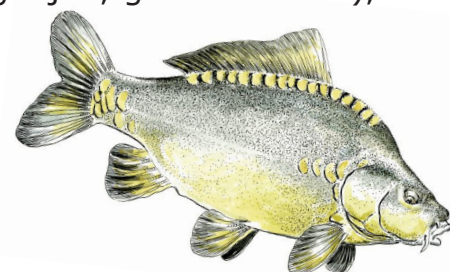
Des animations sont également organisées sur le territoire, en complément de l'activité de ces APN, comme la fête de la pêche et la fête du nautisme au mois de juin, ou auprès des centres de loisirs, des centres spécialisés dans le handicap, des AAPPMA. Des journées de sensibilisation sont par ailleurs proposées par exemple auprès des collèges de Roquemaure et Quissac.

La Fédération de pêche souhaite développer les animations et les APN sur le Gard. Le projet d'animation 2019 prévoit d'ores et déjà l'organisation de sessions d'initiation à différentes techniques de pêche, ou l'organisation de séjours pêche à Vergèze.

2.6 Les pratiques de pêche dans le Gard – retour sur le questionnaire

L'étude réalisée en 2014 par la FNPF s'intéressait notamment aux techniques de pêche favorites des français et aux poissons convoités. Il semblerait que le toc / coup (63%), le leurre (55%) et la pêche au vif (41%) soient les techniques les plus utilisées. 24% des pêcheurs pratiqueraient la mouche, et 21% pêcheraient à la carpe.

Selon ces mêmes travaux, la truite est le poisson recherché en priorité (38%), devant les brochets et les sandres (24%), la friture (ablette, goujon, gardon : 14%), les carpes (12%), la perche et le black-bass (5%).



Dans le Gard, un questionnaire avait été proposé aux pêcheurs en 2018.

503 pêcheurs y ont répondu (ce qui représente un échantillon de **3.15 %** de pêcheurs, si on considère que **16 000 cartes ont été vendues en 2018**). Ce questionnaire avait été diffusé en ligne ; des affiches avaient également été installées dans des magasins de pêche, afin d'inciter les pêcheurs à répondre à ces questions.

Certains résultats sont intéressants, et nous renseignent sur les pratiques de pêche les plus répandues sur le territoire.

76% des personnes interrogées venaient du Gard, **5.5%** venaient de l'Hérault, **5%** du Vaucluse, **3.2%** des Bouches-du-Rhône. Seulement 4 pêcheurs sur 503 (**0.8%**) venaient de l'Aveyron, **3** de la Drôme, **2** de Lozère, **1** de l'Ardèche, **1** du Var et **2** de l'étranger.

A la question : « quels types de poissons recherchez-vous en priorité ? »

Les pêcheurs sont **54.2%** à placer le carnassier en premier choix. La truite arrive en premier choix à **30.6%**, le poisson blanc à **6.8%**, la carpe à **6.2%**, le silure à **2%**.

Lorsque la question « quelle est votre pratique principale » leur a été posée, les pêcheurs ont répondu : la pêche aux leurres à **48%**, la pêche au toc à **13%**, la pêche à la mouche et la pêche au coup à **10%**, la pêche au posé (vif ou poisson mort) à **9%**, la pêche de la carpe de jour à **5%**, la pêche de la carpe de nuit à **3%**, la pêche du silure à **2%**.

Les pêcheurs étaient ensuite interrogés sur leur « pratique secondaire » : **20%** ont répondu pêche aux leurres comme pratique secondaire, **20%** pêche au posé (vif ou poisson mort), **13%** pêche au coup, **12%** pêche au toc, **11%** pêche à la mouche, **11%** pêche de la carpe (**6%** de jour et **5%** de nuit), **10%** pêche du silure, **1%** la pêche aux écrevisses.

Concernant la pratique du **no-kill**, il était proposé aux pêcheurs d'évaluer leur propre pratique entre **1** et **5** (respectivement de toujours à jamais de graciation). Cette pratique est ainsi bien répandue, puisque **40.4%** des personnes ayant répondu pêchent toujours en no-kill. **29%** ont répondu **2/5**, **18.7%** ont répondu **3/5**, **5.4%** des personnes ont répondu **4/5**. Seulement **6.4%** des pêcheurs déclarent ne jamais pratiquer le no-kill.

Une série de questions demandait aux pêcheurs d'estimer **le nombre de poissons prélevés par espèce**. Il était par exemple demandé « **combien de prélèvements de truites effectuez-vous chaque année ?** ». **45%** répondent aucun, **35%** répondent moins de **10** individus, **14.6%** répondent entre **10** et **50** individus, **5%** répondent entre **50** et **100** individus, et **1.6%** répondent plus de **100** individus.



Cette même question a été posée pour les brochets, sandres et black-bass (avec des résultats quasi similaires pour ces 3 poissons par rapport à la truite).

A noter que près de **52%** des pêcheurs ayant répondu déclarent pêcher en mer. 48% des pêcheurs interrogés souhaitent la création d'une école de pêche fédérale dans le Gard, **44%** sont sans opinion, et **8%** ne la souhaitent pas.

Le sondage proposait également aux pêcheurs de noter, de 1 à 5, leur satisfaction de pratique de la pêche dans le Gard (de **1** mauvaise à **5** bonne). **6%** des personnes jugent que cette pratique est mauvaise, **19%** ont attribué la note de **2**, **38%** ont noté **3**, **30%** ont noté **4**, et **7%** jugent que la pratique de la pêche dans le Gard est bonne.

Parmi les principales contraintes identifiées pour la pratique de pêche dans le Gard, on retrouve : le manque d'eau, les prises trop rares, l'accessibilité difficile des zones de pêche, le manque d'information, le prix de la carte de pêche.

A la question « en moyenne, combien de temps dure une partie de pêche », les pêcheurs répondent en majorité (57%) une demie journée ; 28% répondent une journée complète, 8% moins de 3 heures, 5% de 1 à 2 jours, 1% plus de 2 jours et 1% une nuit complète.

L'objectif du questionnaire était aussi d'évaluer les dépenses annuelles effectuées par les pêcheurs pour leur activité de pêche. 11% déclarent dépenser moins de 100 €, 41% dépensent entre 100 et 350 €, 25% dépensent entre 350 et 700 €, 14% dépensent entre 700 et 2000 €, et 9% dépensent plus de 2000€ par an.





II Programme d'actions



Les fiches actions sont déclinées selon les 4 axes stratégiques qui ont été définis en s'appuyant sur le diagnostic et l'ensemble des échanges avec les acteurs locaux impliqués dans la promotion du loisir pêche dans le Gard.

o Développer le potentiel halieutique du département et adapter la réglementation

Les ressources piscicoles du département sont intéressantes et diversifiées dans le Gard. Les pêcheurs peuvent en effet trouver sur le département de nombreuses espèces de poissons d'intérêt sportif (black-bass, brochet, sandre, truite, silure, alose, carpe, perche, chevesnes...), et mettre en œuvre la plupart des techniques de pêche utilisées par les pêcheurs de loisir.

Il semble toutefois important de développer le potentiel halieutique, par exemple en soutenant la présence d'espèces de poissons sur certains secteurs. Il est également nécessaire d'homogénéiser et de rendre plus lisible la réglementation, qui peut paraître complexe sur certains points. Ceci permettrait d'améliorer l'accessibilité du loisir pêche, tout en valorisant notre potentiel halieutique.

o Adapter et développer les moyens de communication

La Fédération de pêche du Gard travaille depuis plusieurs années pour développer sa communication à l'attention des pêcheurs. Le site Internet de la Fédération a récemment été refondé, une newsletter est proposée aux pêcheurs mensuellement, de nouveaux supports papiers ont été publiés entre 2017 et 2019. Le diagnostic et les entretiens réalisés dans le cadre de ce schéma soulignent toutefois la nécessité d'amplifier ces efforts sur le volet communication. Il s'agira ainsi de développer les outils de communication numériques et de communiquer plus efficacement auprès des touristes étrangers.

o Favoriser la découverte, l'accueil, l'accès au loisir pêche et les partenariats

Le développement de la pratique de la pêche sur le territoire repose également sur l'amélioration de l'accès au loisir pêche, sur l'organisation de la découverte et de l'accueil autour de cette activité. Il semble ainsi essentiel de former et d'informer les offices de tourisme, les hébergeurs et les guides de pêche sur les actions mises en place par la Fédération, sur les actualités départementales, ou sur l'offre de pêche proposée dans le Gard. Un volet essentiel de l'activité de la Fédération concerne par ailleurs les animations pêche et les Activités de Pleine Nature : les actions mises en place dans ce cadre seront confortées et développées. Ce sont aussi les partenariats qui seront renforcés, en particulier avec les collectivités territoriales et les entreprises.

o Moderniser et structurer la vie associative

Les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique constituent de précieux relais de la Fédération de pêche du Gard pour mettre en œuvre des actions de valorisation du patrimoine piscicole, d'entretien des cours d'eau, de développement des animations, etc. La Fédération souhaite accompagner les AAPPMA dans leur fonctionnement, en particulier afin de dynamiser le recrutement de bénévoles au sein des associations. Il s'agira également de proposer des formations aux bénévoles intéressés sur des thématiques bien identifiées.

o Moderniser et structurer la vie associative



1/ Adapter et optimiser la gestion piscicole, en appui sur les études scientifiques

Le Plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) du Gard fixe les orientations pour la période 2017 – 2022. La Fédération développe localement auprès de chaque AAPPMA des Plans de Gestion Piscicole (PGP), en respectant les principes édictés par ce PDPG. Le rôle de la Fédération est notamment de veiller au respect de ces principes, et d'accompagner les AAPPMA pour la formalisation des PGP et la mise en œuvre des actions associées.

Objectifs

- Disposer de connaissances scientifiques solides pour programmer des travaux d'aménagement ou pour mettre en place des mesures de gestion piscicoles
- Avoir une meilleure visibilité sur les demandes d'empoissonnements des AAPPMA
- Coordonner les actions des AAPPMA, via une consultation systématique de la Fédération par les AAPPMA pour chaque action de gestion halieutique
- Optimiser la promotion des parcours où ont lieu des déversements de truites arc-en-ciel

Actions

- **Finaliser la réalisation des PGP auprès de chaque AAPPMA**
- **Définir une programmation pluriannuelle d'études à réaliser**
- **Communiquer les résultats de ces travaux auprès des AAPPMA et des partenaires institutionnels**
- **Faire valider par la Fédération départementale toute demandes d'empoissonnements sur-densitaire d'AAPPMA**
- **Elaborer, en concertation avec les AAPPMA, des plans d'action annuels de déversements**
- **Communiquer à l'attention des AAPPMA, en diffusant le guide des bonnes pratiques de l'alevinage**
- **Promouvoir les sites ciblés et appropriés faisant l'objet de lâchers de truites sur-densitaires**
- **Valoriser les parcours placés en gestion patrimoniale**

Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération pour l'optimisation de la gestion piscicole

Moyens humains

80 H/J (incluant PDPG, thermie, pêches électriques), soit environ 20 000 €

Partenariats financiers potentiels

Agence de l'eau, FNPF, Région Occitanie

Echéancier de mise en œuvre

Finalisation des PGP fin 2019

Elaboration des premiers plans annuels de déversement à partir de 2020

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre de PGP signés par les AAPPMA



2/ Poursuivre la création de parcours labellisés

Le Gard propose des parcours de pêche diversifiés. Tous les types de pêche peuvent y être pratiqués, l'ensemble des espèces de poissons d'intérêt sportif étant présentes dans les eaux gardoises.

Il convient toutefois de valoriser ce riche potentiel halieutique, en faisant connaître des parcours ciblés pour certaines espèces ou techniques de pêche. Il existe actuellement 3 « parcours réussite » dans le Gard : sur le Gardon à Alès, sur la Cèze à Bessèges, sur l'Hérault à Pont d'Hérault.

Il existe également un parcours « Passion » à Vallesraugue, labellisé en 2018.

AAPPMA
de Bessèges, pêche Alès en Cévennes, et Sumène

PARCOURS DE PÊCHE RÉUSSITE « Truite »
Lâchers de truites réguliers

Alès :
Le parcours (PM) - secteur amont - du pont de la Royale jusqu'au pont de Brouzet.
Secteur aval : du seuil escamotable de la Prairie (aval du pont neuf) jusqu'à 500 mètres en aval (Coral)

Bessèges :
Le Parcours de Bessèges : Du pont du pû jusqu'à la passerelle piétonne de Charles

Sumène :
Le parcours de pont d'Hérault : du pont de la Cèze jusqu'à la confluence avec le ravin de Malagache

RÈGLEMENTATION
Sur le parcours « réussite » :
2 truites / jour / pêcheur

AAPPMA
BESSÈGES
Les Amis de la Cèze

PARCOURS DE PÊCHE RÉUSSITE « Truite »

Bessèges
Le parcours de pêche « réussite » est destiné à faciliter la pêche à la truite pour tous les pêcheurs avec tous les modes de pêche. Situé en deuxième catégorie, il est ouvert toute l'année et périodiquement alimenté en truites mallees. (Carte de pêche obligatoire)

RÈGLEMENTATION
Sur le parcours « réussite » :
2 truites / jour / pêcheur

Autre parcours : L'Hérault à Pont d'Hérault et le Gardon à Alès

Objectifs

- Diversifier l'offre de pêche, en développant des parcours famille, des parcours passion, et des parcours découverte
- Faire connaître les parcours et les possibilités de pêche du Gard.
- Apporter une signalisation homogène et efficace, afin d'améliorer la visibilité et l'accès des parcours.





Actions

- Définir des objectifs annuels de parcours à labelliser
- S'appuyer sur les connaissances acquises via les études scientifiques sur les potentiels halieutiques pour définir la réalisation d'études de faisabilité préalables et pour constituer des avants projets sommaires
- Rechercher des partenariats financiers pour chacun des parcours identifiés
- Engager des concertations avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le processus de labellisation
- Présenter le dossier de labellisation à la FNPFP
- Réaliser les travaux prévus dans le cadre de la labellisation

Moyens financiers

Coût estimatif de labellisation de chaque parcours : 4000 €

Moyens humains

15 H/J par parcours

Partenariats financiers potentiels

FNPFP

Région Occitanie, dans le cadre du projet Territoire d'Excellence

Collectivités locales pour les travaux d'aménagement des parcours

La CNR si le parcours est situé à proximité Rhône

Echéancier de mise en œuvre

Mise en place de 12 parcours labellisés d'ici 2024

Indicateurs de suivi et réalisation

Nombre de parcours labellisés chaque année

3/ Adapter, homogénéiser et rendre plus lisible la réglementation de pêche départementale

La réglementation de pêche française est complexe et difficile à appréhender pour les pêcheurs. Les dates d'ouverture selon les espèces évoluent régulièrement, et les pêcheurs s'interrogent souvent sur les techniques de pêche autorisées.

Cette complexité peut devenir un frein à la pratique de la pêche, en particulier pour des néophytes qui souhaiteraient démarrer cette activité.

Objectifs

- Simplifier la réglementation et valoriser le potentiel halieutique du département
- Rendre accessible et compréhensible le loisir pêche par le plus grand nombre
- Communiquer sur une image moderne, responsable et positive de la pêche

Actions

- Associer les services de l'Etat aux réflexions de la Fédération tout au long de l'année
- Réaliser des supports de communication spécifiques pour vulgariser ces aspects liés à la réglementation, et programmer leur diffusion en amont des périodes d'ouverture spécifiques
- Continuer à harmoniser la réglementation départementale avec les départements voisins
- Solliciter la FNPF pour inciter les instances nationales à se positionner sur ce sujet
- Disposer des panneaux d'information résumant les règles de pêche sur les parcours à forte pression de pêche



Partenaires institutionnels / extérieurs

DDTM pour les négociations sur la réglementation locale
FNPF pour une harmonisation à l'échelle nationale
Presse régionale en tant que relai d'information à l'échelon local

Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération pour les volets harmonisation et communication
3000 € annuels pour la réalisation de panneaux ou de supports de communication dédiés

Moyens humains

10 H/J pour la concertation avec partenaires institutionnels, 5 J/H pour les supports de communication
Partenariats financiers potentiels
FNPF, collectivités territoriales

Echéancier de mise en œuvre

Préparer en interne lors de chaque période estivale les évolutions de réglementation à solliciter auprès de la DDTM dès le mois de septembre

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre d'évolutions inscrites dans l'arrêté préfectoral, nombre de panneaux déployés sur le Gard.



4/ Développer les outils de communication numériques

La communication est un volet essentiel de l'action de la Fédération de pêche du Gard. Les outils numériques, en complément des moyens de communication plus traditionnels, méritent d'être développés car ils sont tout à fait adaptés à la promotion d'une pêche moderne, attractive, et respectueuse des ressources aquatiques. La Fédération a mis en ligne en 2016 son nouveau site Internet, et propose une Newsletter mensuelle. D'autres outils permettent de communiquer avec les pêcheurs : des comptes Facebook et Instagram, la carte Géopêche en particulier. Ces efforts méritent d'être poursuivis et amplifiés.

Objectifs

- Toucher les pêcheurs utilisant les outils de communication numériques
- Arriver à toucher un maximum de pêcheurs à moindre coût
- Donner une image positive du Gard en tant que destination touristique de tout premier plan

Actions

- **Faire réaliser une vidéo sur la pêche dans le Gard, pour présenter le potentiel halieutique du département**
- **Continuer à promouvoir l'outil Géopêche**
- **Poursuivre la rédaction de la Newsletter, en essayant d'élargir sa diffusion**
- **Utiliser le compte Instagram de la Fédération, pour continuer à promouvoir le Gard comme destination pêche de qualité**
- **Organiser un concours photo, afin d'impliquer les pêcheurs dans la communication institutionnelle, et pour pouvoir disposer de photos de qualités pour les publications de la Fédération**

Partenaires institutionnels / extérieurs

FNPF, Gard Tourisme

Moyens financiers

Coût estimatif de la vidéo : 30 000 € sur le budget 2020
1000 € par an pour Géopêche

Moyens humains

24 H/J pour la Newsletter - Actualisation de Géopêche 2 J/H
Concours photo : 3 J/H
Partenariats financiers potentiels
La CNR pour la vidéo, à solliciter avant septembre chaque année

Guide de **30**
ÉDITION 2019
Pêche



Fédération départementale de pêche
et de protection du milieu aquatique du Gard
www.pegard.com PÊCHE

Echéancier de mise en œuvre

Sollicitation de devis au printemps 2019 pour un support vidéo, pour une réalisation en 2020-2021

Concours photo à préparer pour la rentrée 2019

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre moyen de visiteurs par jour sur le site de la Fédération ; nombre de vues de la Newsletter

Nombre de vues annuelles sur Géopêche





5/ Promouvoir le Gard auprès des pêcheurs étrangers

Le Gard est une destination très fréquentée par des touristes étrangers, en particulier belges, allemands, néerlandais, britanniques...

Le potentiel de développement de la pêche auprès de ces clientèles est important. Il convient de promouvoir la pêche dans notre département envers ces publics, et de proposer des outils de communication adaptés.

Objectifs

- Faire connaître la destination pêche Gard
- Inciter les pêcheurs à venir pêcher dans le Gard, et à y acheter leur carte de pêche

Actions

- **Programmer la présence de la Fédération sur 1 ou plusieurs salons de pêche à l'étranger (exemple : Charleroi, Munich)**
- **Démarcher des magazines halieutiques étrangers pour la publication d'articles à l'international**
- **Réfléchir à l'opportunité de proposer une traduction du site Internet de la Fédération**
- **Concevoir et publier des supports de communication en anglais**

Partenaires institutionnels / extérieurs

Réfléchir à la possibilité d'associer des partenaires pour représenter le Gard lors de salons (Gard Tourisme, guides de pêche du Gard, hébergeurs...)

Contacteur la FNPF sur l'existence de documents en anglais.

Moyens financiers

Coût estimatif d'une présence au salon de Charleroi pour 2 personnes : 1500 €

Coût prévisionnel de réception de journalistes étrangers (peut dépendre des conditions négociées au cas par cas) : 1000 €.

Moyens humains

10 H/J pour chaque salon – 5 H/J pour l'accueil de journalistes étrangers

5 H/J pour la publication de supports de communication en anglais

Partenariats financiers potentiels

A rechercher en fonction des actions envisagées

Echéancier de mise en œuvre

Prévoir un article par an dans un magazine étranger
Programmer la présence sur un salon international chaque année

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre de cartes de pêche vendues aux pêcheurs étrangers
Nombre d'articles publiés dans les magazines étrangers



6/ Former et informer les offices de tourisme, les hébergeurs, les guides de pêche

L'accès au loisir pêche nécessite de pouvoir s'appuyer sur de nombreux relais sur l'ensemble du territoire. Il est important de mieux impliquer les acteurs locaux du monde de la pêche, afin de promouvoir la pêche de loisir dans le Gard, et pour accompagner plus efficacement les pêcheurs sur le département. La Fédération départementale souhaite associer plus étroitement ses partenaires, en particulier les offices de tourisme, les hébergeurs et les guides de pêche.

Objectifs

- Disposer de relais d'informations sur le territoire
- Mieux faire connaître l'offre de pêche disponible dans le Gard
- Distribuer les documents de communication de la Fédération : Pêcher dans le Gard et le guide réglementaire

Actions

- **Organiser annuellement une journée d'information à l'attention des offices de tourisme, en associant Gard Tourisme et le Département du Gard, par exemple sur le site de Vergèze**
- **Informer régulièrement les guides de pêche qui travaillent sur le Gard des actualités, et des actions mises en place par la Fédération**
- **Organiser annuellement une journée d'information à l'attention des hébergements labellisés (Cf. fiche action 3.2)**
- **Communiquer sur les partenariats mis en place avec ces relais locaux**

Partenaires institutionnels / extérieurs

Gard Tourisme, Conseil Départemental

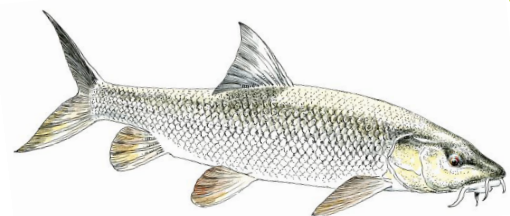
Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération

Moyens humains

20 H/J annuel pour l'organisation des événements et pour la communication dédiée
Partenariats financiers potentiels

A rechercher au cas par cas pour chaque événement : collectivités locales ou AAPPMA



Echéancier de mise en œuvre

Journée dédiée aux offices de tourisme et aux hébergeurs à organiser en mars-avril chaque année

Journée dédiée aux guides de pêche à programmer au mois de novembre de chaque année

Communication sur ces partenariats tout au long de l'année

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre de journées d'informations organisées annuellement à l'attention des guides de pêche, des hébergements et des offices de tourisme





7/ Créer et animer un véritable réseau autour des hébergements labellisés pêche

Les pêcheurs de passage dans le Gard sont souvent à la recherche de solutions d'hébergements pour leurs séjours pêche. La Fédération de pêche se doit de structurer une offre cohérente à l'échelle de son territoire, pour répondre à ces attentes. Il existe à ce jour 13 hébergements labellisés pêche dans le Gard, mais il est important de développer ce réseau et d'accompagner les hébergements pour promouvoir plus efficacement le tourisme de la pêche.



Objectifs

- Répondre aux besoins des pêcheurs qui visitent le Gard, en leur proposant un panel d'hébergements de qualité et adaptés à la pratique de la pêche
- Contribuer au développement économique du territoire
- Pouvoir proposer de l'information utile aux pêcheurs
- Accompagner les hébergements labellisés, en leur apportant des informations sur la pêche et des outils pratiques

Actions

- **Faire un état des lieux des types d'hébergements déjà labellisés, pour définir la politique de labellisation : quels types d'hébergements, dans quels secteurs du département**
- **Reprendre contact avec tous les hébergements, visiter ceux qui sont ne l'ont pas été, solliciter leurs attentes**
- **Définir un plan d'action pour développer le réseau d'hébergements labellisés**
- **Créer un kit information pour les hébergements labellisés**
- **Réunir annuellement les hébergements labellisés, pour une information régulière sur les actualités de la pêche dans le Gard**
- **Créer des évènements ou manifestations spécifiques pour faire connaître les hébergements labellisés et pour communiquer sur le travail de la Fédération**

Partenaires institutionnels / extérieurs

S'appuyer sur Gard Tourisme, qui dispose de compétences sur la labellisation d'hébergements, et qui peut diffuser de l'information
Solliciter Gîte de France dans le cadre de la labellisation de nouveaux hébergements
Contacter la FNPF pour relayer la labellisation d'hébergements gardois dans les publications nationales

Moyens humains

10 H/J pour la création du kit - 20 H/J pour l'animation du réseau
Partenariats financiers potentiels
FNPF, Gard Tourisme

Echéancier de mise en œuvre

Etat des lieux et plan d'action à définir au 2^{ème} semestre 2019
Actions de structuration du réseau à mettre en œuvre en 2020

Indicateurs de suivi et de réalisation

Evolution du nombre de nuitées réservées par les pêcheurs auprès des hébergements labellisés

8/ Conforter les APN existants, et développer de nouveaux APN

L'une des principales missions de la Fédération de pêche est de sensibiliser aux enjeux écologiques et de mettre en œuvre des actions d'éducation et d'information en matière de protection des milieux aquatiques. 5 Ateliers Pêche Nature (APN) sont ainsi actuellement à disposition des jeunes pêcheurs du département.

Ces APN et ces animations sont à pérenniser et à développer : le programme d'action 2019 de la Fédération va dans ce sens, les efforts seront à poursuivre.

Objectifs

- Intéresser différents publics, notamment les plus jeunes, à la pratique de la pêche
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Recruter les bénévoles de demain pour les AAPPMA
- Disposer de suffisamment d'APN pour mailler le département
- Valoriser ces APN, en communiquant sur les différents supports de la Fédération

Actions

- Redynamiser les APN existantes et conforter leur fonctionnement, harmoniser les pratiques tarifaires

- Formation des bénévoles d'AAPPMA amenés à seconder l'animateur fédéral ou les guides

- Créer 3 nouveaux APN dans des regroupements d'AAPPMA de même bassins versants : Bagnols / Goudargues / Pont Saint Esprit – Quissac / Saint Hyppolite / Sommières – Bavaga : Aramon / Comps / Montfrin / Remoulins

Partenaires institutionnels / extérieurs

AAPPMA à solliciter et à convaincre de l'importance de mettre en place un APN sur leur territoire

Réfléchir à l'opportunité d'associer des guides de pêche à l'organisation des APN

Moyens financiers

Coût estimatif pour solliciter un guide pour des animations : 90 € par demi-journée

Moyens humains

50 jours annuels pour l'animateur fédéral

Partenariats financiers potentiels

La CNR si des APN étaient mis en place près du Rhône, ou pour de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Collectivités territoriales, par exemple pour le transport

Echéancier de mise en œuvre

En fonction de l'implication des AAPPMA

Indicateurs de suivi et réalisation

Nombre d'APN en activité sur le département

Nombre d'enfants impliqués / accompagnés via les APN

Nombre de cartes enfants vendues

Diversifier les offres d'animation pêche



9/ Diversifier les offres d'animations pêche

Le Gard est un territoire proposant une offre de pêche diversifiée, mais il reste important de faire connaître ces opportunités, d'inciter tous les publics à pratiquer cette activité, tout en continuant à sensibiliser aux enjeux écologiques liés à nos cours d'eau. La Fédération souhaite travailler au développement des Ateliers de Pleine Nature, mais il semble également essentiel de diversifier les animations proposées aux pêcheurs gardois, quel que soit leur âge.

Objectifs

- Gagner en visibilité sur l'offre de pêche disponible dans le Gard
- Proposer de nouvelles offres de pêche modernes répondant aux attentes des pêcheurs
- Intéresser différents publics, notamment les plus jeunes, à la pratique de la pêche
- Donner des conseils techniques sur les pratiques de pêche, pour inciter des non-pratiquants à devenir pêcheurs
- Valoriser le site de Vergèze

Actions

- **Organiser des sessions d'initiation mouche et leurre sur le site de Vergèze**
- **Organiser des stages de pêche sur Vergèze (3 jours)**
- **Mettre en place une compétition silures sur le Rhône**
- **Proposer des initiations à la pêche au coup**

Partenaires institutionnels / extérieurs

AAPPMA, collectivités territoriales

Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération

Partenariats financiers potentiels

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

Compagnie Nationale du Rhône

Marques de pêche pour sponsoriser la compétition silure

FNPF pour l'achat de matériel

Moyens humains

Mi-temps de l'animateur fédéral

Echéancier de mise en œuvre

1 session d'initiation mouche par an, avant l'ouverture de la truite

1 session d'initiation leurre par an, avant l'ouverture du carnassier

Compétition silure sur le Rhône prévue pour 2020

Indicateurs de suivi et réalisation

Nombre de pêcheurs ayant participé aux animations mises en place par la Fédération

Nombre de participants à la compétition silure

10/ Développer les partenariats

La Fédération de pêche du Gard souhaite travailler plus efficacement au développement de partenariats avec les entreprises et les collectivités territoriales du territoire.

Dans un contexte budgétaire contraint pour le monde associatif, il est primordial pour la Fédération de solliciter de nouveaux partenaires financiers potentiels pour mieux développer le potentiel halieutique du département, et pour protéger notre patrimoine naturel.

Objectifs

- Mettre en place des actions de préservation des écosystèmes aquatiques et de promotion du tourisme pêche dans le Gard
- Financer la mise en œuvre d'actions avec nos partenaires
- Bénéficier des compétences et des réseaux des partenaires de la Fédération, au service de la pêche dans le Gard

Actions

- **Définir un partenariat via convention au titre du Label Gard Pleine Nature avec Gard Tourisme**
- **Contribuer à l'émergence du dossier « Territoires d'Excellence » porté par la Région Occitanie, être force de proposition pour le développement d'actions liées au tourisme pêche**
- **Travailler au développement d'un partenariat avec le Département du Gard, en lien avec le Schéma départemental de cohérence des activités de pleine nature, sur les dossiers des Espaces Naturels Sensibles ou de l'éducation à l'environnement**
- **Suivre et développer la convention signée avec ENEDIS, notamment sur les volets sensibilisation et formation**
- **Suivre la convention signée avec la Compagnie Nationale du Rhône depuis 2008 et développer des projets d'APN, de restauration des milieux, de création de parcours, de réalisation d'un support vidéo...**

Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération

Moyens humains

40 H/J

Partenariats financiers potentiels

FNPF, collectivités territoriales

Echéancier de mise en œuvre

Convention à actualiser tous les ans auprès d'ENEDIS et de la CNR

Dossier territoire d'Excellence à formaliser avec la Région en 2019

Partenariats avec Gard Tourisme et le Département du Gard à définir d'ici 2020

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre de conventions actives signées avec des partenaires

Nombre d'actions initiées en commun avec les partenaires



11/ Dynamiser le recrutement au sein des AAPPMA

L'implication des AAPPMA est importante pour toutes les actions liées à la promotion de la pêche de loisir, à la protection des milieux aquatiques et à la gestion des ressources piscicoles. Au niveau national, on constate toutefois des difficultés pour les AAPPMA à attirer de nouveaux bénévoles. La Fédération de pêche du Gard souhaite contribuer au recrutement au sein des associations locales de pêche, afin que chaque AAPPMA ait les moyens humains suffisants pour mener des actions (animations pêche, protection des cours d'eau...).

Objectifs

- Inciter les pêcheurs à s'impliquer au sein de leur AAPPMA
- Diversifier les types de pêcheurs qui s'engagent dans leur association locale, par exemple en attirant des femmes et des jeunes.

Communication mensuelle sur les actions des AAPPMA, via le site Internet, la Newsletter, les réseaux sociaux

Organiser annuellement une réunion de sensibilisation et d'information sur le rôle et l'importance des AAPPMA

Echéancier de mise en œuvre

Indicateurs de suivi et réalisation

Evolution du nombre de bénévoles actifs des AAPPMA du Gard

Nombre de publications associées au recrutement de bénévoles

Nombre de manifestations organisées pour dynamiser ce recrutement

Actions

- Communiquer sur le rôle et l'importance des AAPPMA, en complément des articles déjà relayés par le site et la Newsletter de la Fédération

- Organiser des événements, journées de découverte des associations, afin de sensibiliser les pêcheurs à l'importance de leur implication

- Cibler le recrutement de membres actifs femme

- Développer les APN (Cf. fiche 3.2) pour permettre, sur le long terme, de recruter des jeunes pêcheurs

Partenaires institutionnels / extérieurs

AAPPMA, collectivités territoriales, presse régionale

Moyens financiers

Fonctionnement interne de la Fédération

Moyens humains

10 H/J annuellement

Partenariats financiers potentiels

A rechercher pour la création d'événements ponctuels :

AAPPMA ou collectivités locales



12/ Accompagner la formation des bénévoles des AAPPMA

Les bénévoles d'AAPPMA sont régulièrement amenés à mettre en place des actions qui ne relèvent pas de leurs compétences professionnelle ou personnelle. Il semble important que l'ensemble du tissu associatif puisse se former sur des thématiques essentielles à l'accomplissement de leurs missions.

La Fédération souhaite mettre en place un accompagnement en formation auprès des bénévoles des AAPPMA.

Objectifs

- Proposer des formations pertinentes pour les bénévoles, en lien avec les actions et missions des AAPPMA
- Faire monter en compétence les pêcheurs impliqués auprès de leur AAPPMA
- Organiser 2 formations par an

Actions

- **Définir les thématiques de formation prioritaires, en sollicitant directement l'avis des bénévoles d'AAPPMA**
- **Élaborer un plan pluriannuel de formation sur les thématiques identifiées**
- **Identifier les formateurs compétents, solliciter des partenaires financiers potentiels**
- **Communiquer auprès des AAPPMA sur l'offre en formation proposée**
- **Organiser les formations**

Partenaires institutionnels / extérieurs

AAPPMA, organismes de formation

Moyens financiers

Prise en charge du coût des formations, si appel à un prestataire extérieur : entre 300 et 500 € par formation

Moyens humains

10 H/J annuel pour la mise en place de 2 formations

Partenariats financiers potentiels

A rechercher au cas par cas pour chaque formation : collectivités locales ou organismes de formation

Echéancier de mise en œuvre

Elaboration du plan pluriannuel de formation à partir de 2020, pour la période 2020-2024

Indicateurs de suivi et de réalisation

Nombre de formations organisées annuellement

Bibliographie

Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles – Fédération de pêche du Gard

Plan d'actions, année 2019 - Fédération de pêche du Gard

Guide pratique de mise en place du schéma de développement du loisir pêche – Fédération Nationale de Pêche en France

Schéma départemental de développement du loisir pêche de l'Aveyron – Fédération de pêche de l'Aveyron

Schéma départemental de développement du loisir pêche – Fédération de pêche des Hautes-Alpes

Schéma départemental de développement du loisir pêche de l'Eure – Fédération de pêche de l'Eure

Schéma départemental de développement du loisir pêche : état des lieux, diagnostic, orientations stratégiques 2018-2022 – Fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques

Les chiffres clés du tourisme gardois – Gard Tourisme

Diagnostic touristique du Gard – Gard Tourisme





**Fédération du Gard pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
34, rue Gustave Eiffel, ZAC du Grézan
30034 NIMES cedex I**

Téléphone : 04.66.02.91.61

Courriel : accueilfedegardpeche@gmail.com

Site Internet : www.pechegard.com

Réalisation : Jacques DEL ARCO AGUIRRE, février 2019

Relecture : Pascal DANCE et Julie MARAIS